

RAPPORT DE GESTION

Municipalité
de Grandson

21

Table des matières

4

Conseil communal

7

Elections - votations

11

Municipalité

21

Administration générale et finances

34

Urbanisme et mobilité

Cohésion sociale et tourisme

39

50

Réseaux et énergies

Bâtiments et gérances

63

73

Ecoles et sécurité

Travaux et environnement

83

Glossaire 1/2

ACCSPA : Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux
ACRG : Association des communes de la région de Grandson
ADNV : Association pour le développement du Nord vaudois
AF : Améliorations foncières
AFP : Attestation fédérale de formation professionnelle
AggloY : Agglomération yverdonnoise
AIERG : Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson
AIORPC : Association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile
ARAS : Association régionale d'action sociale
ARE : Office fédéral du développement territorial
ASIGE : Association scolaire intercommunale de Grandson et environs
ASP : Assistant de sécurité publique
ASPMAD : Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AS-SO : Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
AT : Aménagement du territoire
AVCD : Association vaudoise des communes délégatrices
BAMO : Bureau d'aide au maître d'ouvrage
BPA : Bureau de prévention des accidents
CAD : Chauffage à distance
CCSPA : Centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon et Région
CDAP : Cour de droit administratif et public
CDD : Contrat à durée déterminée
CGPI : Centre de gestion des programmes d'insertion
CMS : Centre médico-social
COGES : Commission de gestion
COPIL : Comité de pilotage
CSR-BN : Centre sportif régional de Borné-Nau
DGE : Direction générale de l'environnement
DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes
DDP : Droits distincts et permanents
DGIP : Direction générale des immeubles et du patrimoine
DGTL : Direction générale du territoire et du logement
DPS : Détachement de premiers secours
EC : Eaux claires
ECA : Etablissement cantonal d'assurances
ECF : Entreprise de correction fluviale
EP : Eclairage public
EPL : Examen préliminaire
ERP : Enterprise resource planning = logiciel pour la planification des ressources
ETP : Equivalent temps plein
EU : Eaux usées
EVE : Espace de vie enfantine
FAdEGE : Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs
FCG : Fondation du Château de Grandson
FCGT : Football Club Grandson-Tuileries
HEIG-VD : Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
JECOS : Jeunesse et cohésion sociale
JS : Jour de service
LADE : Loi sur l'appui au développement économique
LAT : Loi sur l'aménagement du territoire
LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

Glossaire 2/2

MD : Mobilité douce
OFCOM : Office fédéral de la communication
OFT : Office fédéral des transports
ORPC : Organisation régionale de protection civile
PA : Plan d'affectation
PACom : Plan d'affectation communale
PCi : Protection civile
PDCom : Plan directeur communal
PDCn : Plan directeur cantonal
PDDE : Plan directeur de distribution de l'eau
PDM : Proposition de décision municipale
PECC : Plan énergie et climat pour les communes
PDRDE : Plan directeur régional de distribution d'eau
PGA : Plan général d'affectation (ancienne appellation)
PGEE : Plan général de l'évacuation des eaux usées
PGEEi : Plan général de l'évacuation des eaux usées intercommunal
PPA : Plan partiel d'affectation
PPLS : Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PQ : Plan de quartier
RADEGE : Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs
RIBT : Réseau intercommunal de bureaux techniques
RSNB : Réseau santé Nord Broye
SAS : Site d'activité stratégique
SAGENORD : Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois
SCI : Système de contrôle interne
SDA : Surface d'assolement
SDIS : Service de défense incendie et de secours
SERAC : Service des affaires culturelles
SIT : Système d'information du territoire
SKKG : Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (Fondation pour l'art, la culture et l'histoire)
STAP : Station de pompage
SPECO : Service de la promotion économique et du commerce
STEP : Station d'épuration
STRID : Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
UCV : Union des communes vaudoises

Conseil communal



Composition du bureau

Au 1er janvier 2021 :

Présidente	Mme Laetitia JACCARD GASPAR
1er vice-président	M. Olivier REYMOND
2ème vice-présidente	Mme Delani DECOPPET
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Evelyne PERRIN
Scrutateurs	M. Hervé CORNAZ
	Mme Manuela ROTTET
Scrutateurs - suppléants	Mme Melissa MARGOT
	M. Yannick SCHELKER

Au 1er juillet 2021 :

Président	M. Denis VILLARS
1ère vice-présidente	Mme Melissa MARGOT
2ème vice-président	M. Yannick SCHELKER
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN-RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Laetitia JACCARD GASPAR
Scrutatrices	Mme Christine LEU METILLE
	Mme Sylvianne ASHDOWN
Scrutateurs - suppléants	M. Pavel POSPISIL
	M. Ludovic LONGCHAMP

Séances du Conseil

Activités

Le Conseil communal a tenu cinq séances ordinaires durant l'année et une séance pour l'installation et l'assermentation des nouvelles Autorités.

En plus de la nomination du bureau, des commissions permanentes et des délégués auprès des associations intercommunales lors du changement de législature, il a nommé les sept membres et cinq suppléants de la commission de gestion 2022 ainsi qu'un suppléant à la commission des finances, deux suppléants à la commission d'urbanisme et un scrutateur suppléant pour le Bureau.

En fin d'année, le Conseil communal a pris acte de deux démissions. Au 31 décembre 2021, l'effectif était de 48 membres.

Décisions

Outre le rapport sur la gestion 2020 le Conseil communal s'est prononcé favorablement sur les préavis municipaux suivants :

N°	Objet	Préavis du	Approbation
635/20	ZUP Borné-Nau aménagement d'une butte paysagère	18.01.2021	11.03.2021
638/20	Participation aux travaux d'adaptation du réseau d'eau potable suite au chantier de l'ECF La Brinaz	21.01.2021	11.03.2021
641/21	Mise en conformité et agrandissement des locaux de la voirie	29.04.2021	17.06.2021
642/21	Rapport sur les comptes de l'année 2020	03.05.2021	17.06.2021
643/21	Révision des statuts de l'association intercommunale du SDIS régional du Nord vaudois	17.05.2021	17.06.2021
644/21	Modification des statuts de l'ACRG	17.05.2021	17.06.2021
645/21	Arrêté d'imposition pour l'année 2022	30.08.2021	14.10.2021
646/21	Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026	15.11.2021	16.12.2021
647/21	Budget de l'année 2022	08.11.2021	16.12.2021
648/21	Détermination de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026	15.11.2021	16.12.2021

Le préavis 630/20 relatif à la transformation et la mise en conformité du sous-sol de l'Hôtel de Ville a été retiré par la Municipalité avant le vote du Conseil le 6 mai 2021. Une nouvelle version sera proposée au Conseil communal dans le courant de l'année 2022.

Le Conseil communal a accepté les réponses de la Municipalité concernant :

le postulat « Coup de pouce aux hirondelles, martinets et chauves-souris », déposé par M. Ludovic Longchamp et l'interpellation « Sécurisation du passage à niveau entre la rue des Vergers aux Tuileries et En Chamard », déposée par Mme Judith Bardet.

Il a décidé de classer la motion déposée par M. Claude Zellweger « Pour l'étude et la mise en place d'une coopérative d'équipement de toitures favorisant les énergies renouvelables ».

Il a transmis à la Municipalité la résolution déposée par Mme Laetitia Jaccard Gaspar « Nomination de M. Bruno Stefanini comme Citoyen d'honneur de Grandson, à titre posthume ».

Il a refusé le postulat « Pour une carte chromatique communale, déposé par M. Sébastien Deriaz, et pris en considération celui déposé par Mme Virginie Pilault, « Voies cyclables : Grandson doit suivre la voie (cyclable) du canton ».

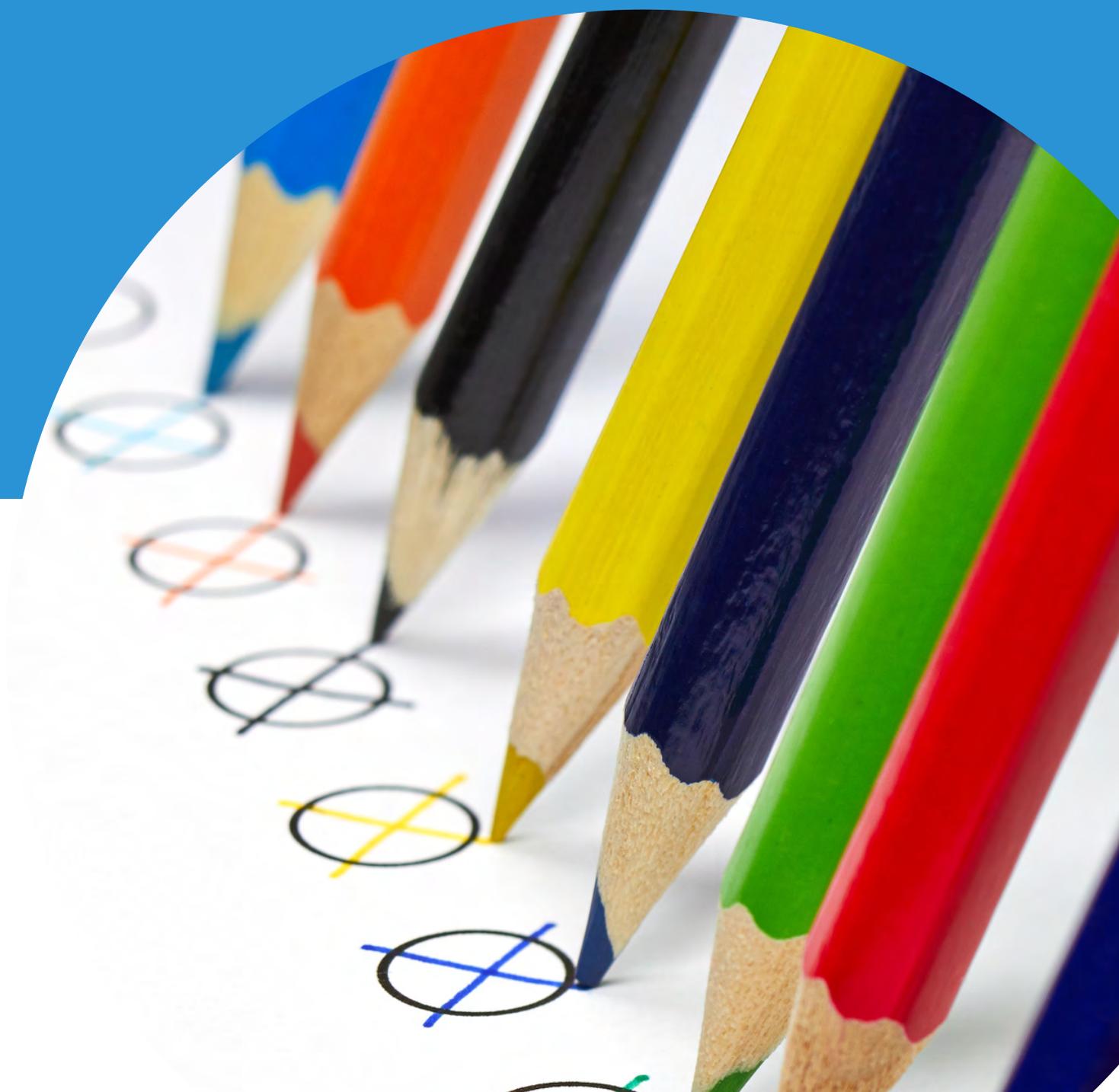
La motion déposée par Mme Laetitia Jaccard Gaspar « WC publics, un besoin pressant ! » sera traitée en 2022.

Les postulats déposés par M. Olivier Reymond « Pour des jetons de présence en faveur du commerce local » et « Pour un marché nocturne à Grandson » seront traités en 2022.

La Commission consultative de sécurité doit encore traiter le point suivant, conformément à la décision prise par le Conseil communal le 15 décembre 2016 :

- Postulat de François Veuve et consorts demandant un plan de mobilité piétonne.

Elections - votations



7 mars 2021

Votation fédérale

1. Initiative populaire "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage"

2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

	Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'175	Objet 1 : 599	576	part. 57.80 %
	Objet 2 : 360	809	part. 54.94 %
	Objet 3 : 455	692	part. 54.57 %

Election du Conseil communal

	Nombre de candidats	Suffrages de parti	Sièges obtenus
Liste 1 – Parti socialiste vaudois	18	9'126	9
Liste 2 – Entente Grandsonnoise & Indépendants	6	3'706	4
Liste 3 – Les Verts-e-s / Jeunes Vert-e-s	19	12'862	13
Liste 4 – PLR Les Libéraux-Radicaux Grandson	34	24'197	24
Liste 5 – Vert'libéraux	4	2'401	0

Electeurs inscrits : 2'510

Participation : 43.67 %

Election de la Municipalité (1er tour)

Bulletins valables : 1'124

Majorité absolue : 563

Elue :	Mme Nathalie GIGANDET (PS)	594 voix
Obtiennent des voix :	Mme Evelyne PERRINJAQUET (PLR)	548 voix
	M. Antonio VIALATTE (PLR)	546 voix
	M. Francesco DI FRANCO (PLR)	525 voix
	M. Nicolas PERRIN (Les Verts)	511 voix
	Mme Evelyne PERRIN (PS)	503 voix
	M. Thomas MCMULLIN (PS)	502 voix
	M. Olivier REYMOND (PLR)	484 voix
	Mme Coralie JACOT (PLR)	447 voix
	M. Jacques André HELFER (Indépendant)	260 voix

Voix éparses : 81

Electeurs inscrits : 2'510

Participation : 45.70 %

28 mars 2021

Election de la Municipalité (2ème tour)

Bulletins valables : 1'006

Majorité absolue : 504

Elus :	Mme Evelyne PERRINJAQUET (PLR)	546 voix
	M. Antonio VIALATTE (PLR)	525 voix
	M. Francesco DI FRANCO (PLR)	509 voix
	M. Olivier REYMOND (PLR)	466 voix
	M. Nicolas PERRIN (Les Verts)	427 voix
	Mme Evelyne PERRIN (PS)	408 voix
Obtiennent des voix :	M. Thomas MCMULLIN (PS)	407 voix
	M. Jacques André HELFER (Indépendant)	256 voix

Voix éparses : 13

Electeurs inscrits : 2'490

Participation : 41.04 %

25 avril 2021

Election du Syndic

Bulletins valables : 1'176

Majorité absolue : 589

Elu :	M. Antonio VIALATTE (PLR)	630 voix
Obtient des voix :	Mme Nathalie GIGANDET (PS)	528 voix

Voix éparses : 7

Electeurs inscrits : 2'512

Participation : 47.01 %

13 juin 2021

Votation fédérale

1. Initiative populaire du 18 janvier 2018 "Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique"
2. Initiative populaire du 25 mai 2018 «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»
3. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)
4. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2)
5. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Electeurs inscrits : 2'171		Oui	Non	
	Objet 1 :	403	907	part. 61.22 %
	Objet 2 :	449	864	part. 61.31 %
	Objet 3 :	913	382	part. 61.12 %
	Objet 4 :	691	610	part. 61.03 %
	Objet 5 :	772	514	part. 60.89 %

26 septembre 2021

Votation fédérale

1. Initiative populaire du 2 avril 2019 "Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital"

2. Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

	Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'181	Objet 1 : 411	711	part. 53.00 %
	Objet 2 : 742	397	part. 53.46 %

28 novembre 2021

Votation fédérale

1. Initiative populaire du 7 novembre 2017 «Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)»

2. Initiative populaire du 26 août 2019 «Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)»

3. Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

	Oui	Non	
Electeurs inscrits : 2'173	Objet 1 : 881	493	part. 64.20 %
	Objet 2 : 303	1'020	part. 63.97 %
	Objet 3 : 868	505	part. 64.80 %



Municipalité



Composition et répartition des dicastères jusqu'au 30 juin 2021

Syndic : M. François PAYOT

Vice-syndic : M. Antonio VIALATTE

	TITULAIRES	REPLAÇANTS
Administration générale et finances	M. François PAYOT	M. Antonio VIALATTE
Urbanisme et domaines	M. Antonio VIALATTE	M. François PAYOT
Affaires sociales, alpages et forêts, places de jeux, port	Mme Nathalie GIGANDET	M. Francesco DI FRANCO
Ecoles et sécurité	M. Francesco DI FRANCO	Mme Nathalie GIGANDET
Bâtiments et gérances	Mme Evelyne PERRINJAQUET	M. Francesco DI FRANCO
Réseaux et énergies	Mme Christine LEU METILLE	Mme Evelyne PERRINJAQUET
Travaux Culture et tourisme	Mme Christine LEU METILLE M. François PAYOT	(Rempl. M. Dominique Willer) (Rempl. M. Dominique Willer)

Composition et répartition des dicastères dès le 1er juillet 2021

Syndic : M. Antonio VIALATTE

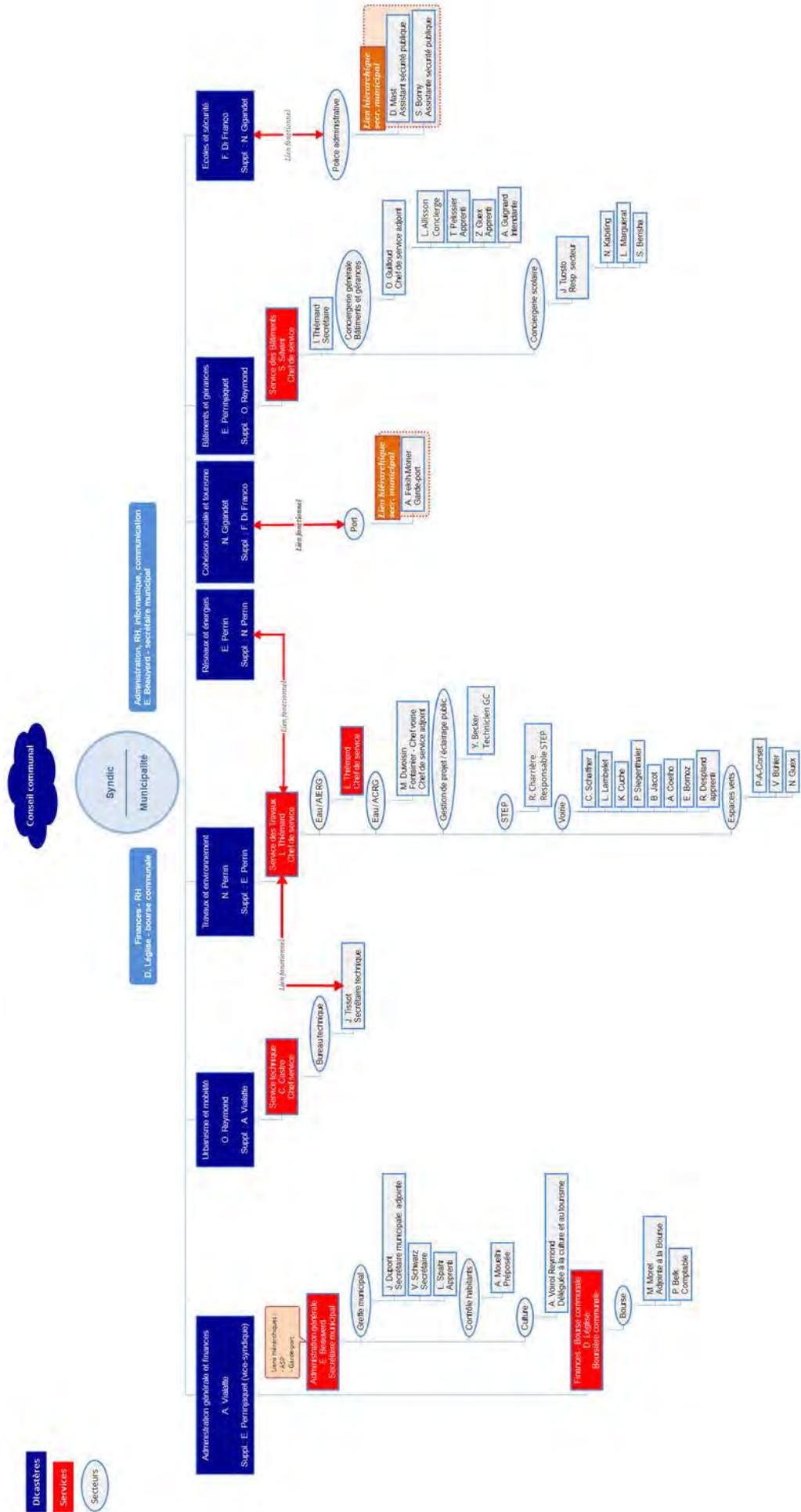
Vice-syndic : Mme Evelyne PERRINJAQUET

	TITULAIRES	REPLAÇANTS
Administration générale et finances	M. Antonio VIALATTE	Mme Evelyne PERRINJAQUET
Urbanisme et mobilité	M. Olivier REYMOND	M. Antonio VIALATTE
Cohésion sociale et tourisme	Mme Nathalie GIGANDET	M. Francesco DI FRANCO
Ecoles et sécurité	M. Francesco DI FRANCO	Mme Nathalie GIGANDET
Bâtiments et gérances	Mme Evelyne PERRINJAQUET	M. Olivier REYMOND
Réseaux et énergies	Mme Evelyne PERRIN	M. Nicolas PERRIN
Travaux et environnement	M. Nicolas PERRIN	Mme Evelyne PERRIN

Actes signés par la Municipalité

Objet	Signé le
Contrat entre la commune de Grandson et la société Swiss Towers AG concernant la mise à disposition d'un bien-fonds aux fins d'exploitation d'une installation de télécommunication (parcelle 840)	03.02.2021
Contrat de servitude entre la commune de Grandson et la société Romande Energie SA concernant des canalisations souterraines d'électricité et de télécommunication (parcelle 210 Fiez)	09.02.2021
Convention entre les communes partenaires et l'Etat de Vaud pour la mise en œuvre commune du projet d'agglomération yverdonnoise AggloY	01.03.2021
Autorisations de la commune de Grandson pour la société Romande Energie SA concernant la pose de fibre optique sur le domaine public communal, dans une canalisation existante et pose d'un regard (DP 1004, 1014, 1021)	20.04.2021
Convention entre la commune de Grandson et la société Strid SA concernant le concept régional de taxe au sac	25.05.2021
Convention entre les communes propriétaires des panneaux d'accueil touristique et l'Association des Terroirs de la Région de Grandson	08.06.2021
Acte notarié entre la commune de Grandson et Mme Josiane Krebs relatif à l'achat de la parcelle 420 de Grandson	15.06.2021
Convention entre la commune de Grandson et la société Petrusso AG relative au développement du plan d'affectation Borné-Nau Est	25.06.2021
Mandat de prestations entre la commune de Grandson et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) concernant la bibliothèque scolaire	28.06.2021
Convention entre les communes de Grandson et Montagny-près-Yverdon, l'Etat de Vaud et l'entreprise de correction fluviale de la Brinaz, fixant les indemnités d'expropriation pour cause d'intérêt public	10.12.2021

Organigramme

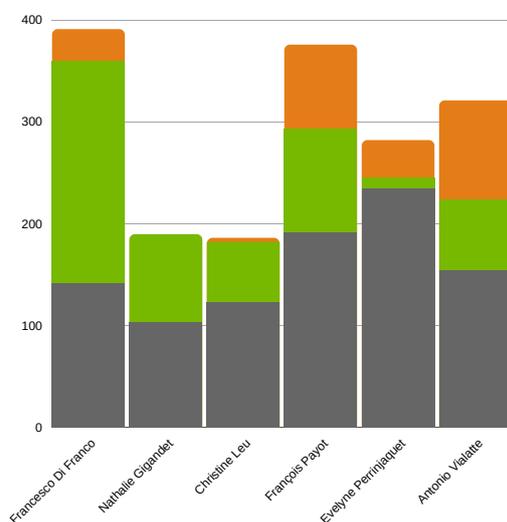
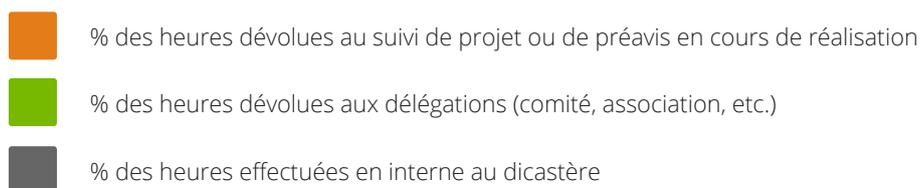


Activités de la Municipalité

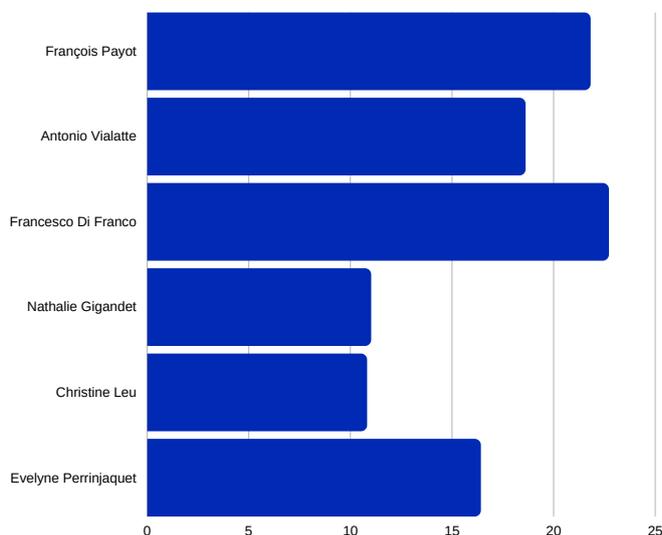
En 2021, la Municipalité s'est réunie à 46 reprises et la durée moyenne des séances de Municipalité était de 3h00. Le taux annuel de participation est d'environ 97.5%.

Vacations du 01.01 au 30.06.2021

Le graphique suivant illustre la ventilation des heures effectuées par chaque membre de la Municipalité.

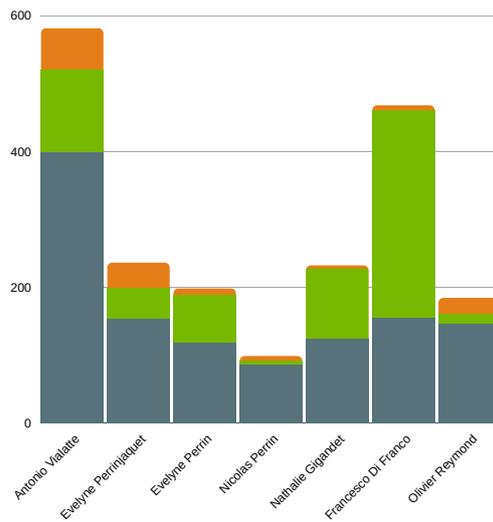
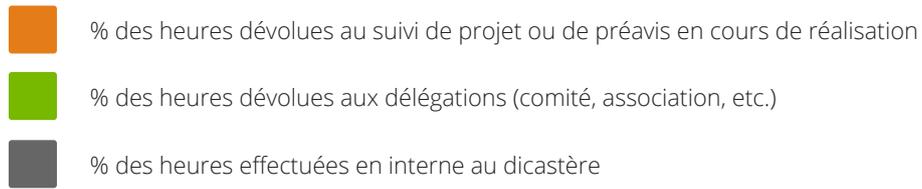


Toutes activités confondues, le taux de chaque municipal peut être illustré de la manière suivante pour les heures passées en séance de Municipalité ainsi qu'en vacances. Ce décompte ne prend pas en considération les activités comprises dans le défraiement annuel forfaitaire (rapport de gestion, comptes, prise de connaissance du courrier et des documentations, etc.).



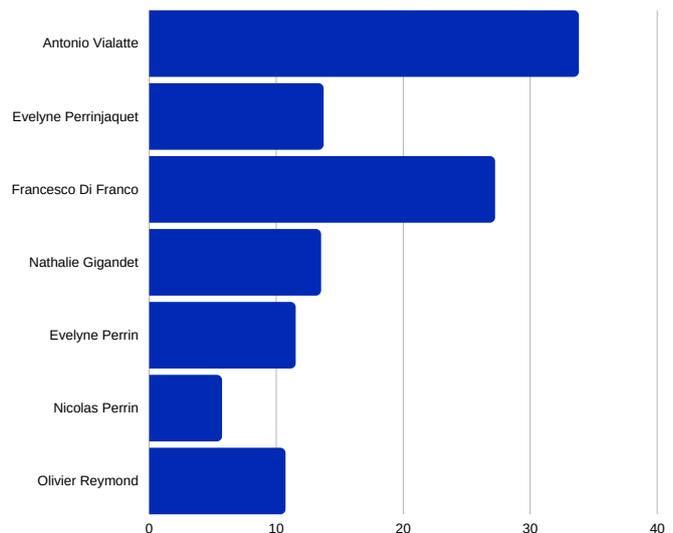
Vacations du 01.07 au 31.12.2021

Le graphique suivant illustre la ventilation des heures effectuées par chaque membre de la Municipalité.



Toutes activités confondues, le taux de chaque municipal peut être illustré de la manière suivante pour les heures passées en séance de Municipalité ainsi qu'en vacations. Ce décompte ne prend pas en considération les activités comprises dans le défraiement annuel forfaitaire (rapport de gestion, comptes, prise de connaissance du courrier et des documentations, etc.).

■ Taux d'activité



Délégations municipales

Libellés	Délégués	Entités
Association des communes de la région de Grandson (ACRG)	EPN AVI NPE	Comité directeur Conseil intercom. Conseil intercom.
Agglomération yverdonnoise AGGLOY	AVI ORE	COPIL - COMIN COPIL - COMIN
Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux (ACCSPA)	FDI NGI	Conseil intercom. Conseil intercom. (suppl.)
Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson (AIERG)	EPN EPE AVI	Comité directeur Conseil intercom. Conseil intercom.
Association intercommunale scolaire (ASIGE)	FDI AVI	Comité directeur Conseil intercom.
Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD)	NGI	Assemblée générale
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)	AVI	Assemblée générale Groupes travail
Association régionale d'action sociale (ARAS)	NGI AVI EPE	Comité directeur Assemblée générale Assemblée générale (suppl.)
Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD)	FDI	Comité directeur
Caisse de pensions (Profelia)	AVI NGI	Délégué employeur Délégué employés
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	AVI EPE	Assemblée générale Assemblée générale
Cave des viticulteurs de Bonvillars	AVI	Assemblée générale
Commission touristique (ADNV)	NGI	Membre

Libellés	Délégués	Entités
Centre sportif régional de Borné-Nau SA	FDI EPE AVI	Conseil administration (présidence) Conseil administration (membre) Assemblée générale
CRIDEC SA	NPE	Assemblée générale
Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (EHNv)	NGI	Assemblée générale
Fondation Bartimée	NGI	Conseil de fondation
Fondation Bourgeois	AVI	Conseil de fondation
Fondation d'animation « Le Croch' Pied »	AVI	Conseil de fondation
Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs (FAdEGE)	NGI FDI	Conseil de fondation (présidence) Conseil de fondation
Fondation de la cabane scout	EPE	Conseil de fondation
Fondation du Château de Grandson	AVI	Conseil de fondation
Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football	ORE EPE	Conseil de fondation (présidence) Conseil de fondation
Grand-Saint-Bernard - Le tunnel	AVI	Assemblée générale
Groupement forestier 7	NGI NPE	Comité directeur Assemblée générale
Les Amis du Château	EPN	Comité
Maison des Terroirs	AVI NGI	Comité (présidence) Assemblée générale
Maison du Nord vaudois SA	EPE	Assemblée générale

Libellés	Délégués	Entités
Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains S.A.	EPE	Assemblée générale
Pro Grandson	ORE	Bureau et Comité
Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs (RADEGE)	FDI NGI AVI	Délégué au Comité Déléguée au Comité Assemblée générale
Réseau Nord Broye	NGI	Assemblée générale
Sauvetage des Iris	FDI	Assemblée générale
SDIS régional du Nord Vaudois	FDI AVI NGI	Comité directeur Conseil intercom. Conseil intercom. (suppl.)
Société de développement des Tuileries	ORE	Assemblée générale
Société vaudoise des améliorations foncières SVAF	AVI	Délégué
STRID SA	NPE AVI	Conseil d'administration Assemblée générale
Syndicat d'améliorations foncières - La Poissine	AVI ORE	Président Syndicat + COPIL Membre
Syndicat d'améliorations foncières : arrosage	EPN	Membre
Syndicat d'améliorations foncières : Grandsonnes	NGI	Membre
Syndicat d'améliorations foncières : chemins des Esserts et des Côtes	NGI	Membre
TRAVYS SA	ORE	Assemblée générale

Libellés	Délégués	Entités
Union des communes vaudoises (UCV)	AVI EPE	Assemblée générale Assemblée générale
Union des sociétés locales Grandson-Tuileries (USLGT)	ORE	Délégué

Représentations municipales

Libellés	Délégués	Entités
Association des syndics JNVd	AVI	Représentation
Bureau de prévention des accidents (BPA)	EPE	Représentation
Commission consultative énergie	EPN	Délégation interne
Commission consultative sécurité	FDI	Délégation interne
Commission consultative urbanisme (CCCU)	ORE	Délégation interne
Commission constructions et salubrité	ORE	Membre
Traitement recours déchets	AVI NPE	Délégation interne Délégation interne
Traitement recours police	AVI FDI	Délégation interne Délégation interne

Les rapports d'activité ou de gestion des associations intercommunales sont consultables sur leur site Internet.

Administration générale et finances



Préambule municipal

L'année 2021 a été, comme à chaque changement de législature, une année charnière particulière. Et encore plus cette année puisqu'elle marquait le départ de M. François Payot, syndic pendant 15 ans. Je tiens ici, à encore le remercier pour toutes ces années au service de notre commune, pour ce qu'il a apporté et pour avoir tenu jusqu'au terme de son mandat, de manière exemplaire, son rôle de « capitaine ».

Une nouvelle Municipalité, un nouveau Syndic, des dicastères remaniés avec de nouvelles personnes à leur tête, tous ces changements amènent inévitablement leurs lots d'incertitudes. Il faut donc quelques ajustements et de la coordination entre la Municipalité, l'administration et tous les services afin que cette période de passation puisse se faire le plus sereinement et le plus rapidement possible.

Le deuxième semestre 2021 s'est déroulé dans une ambiance sereine et les différents dossiers n'ont pas eu à souffrir des changements intervenus au sein de la Municipalité. Nous le devons aux Municipales et Municipaux réélus qui ont su accueillir avec bienveillance les nouveaux élus, et à eux pour avoir rapidement embrassé leurs nouvelles fonctions et pris conscience de l'ampleur de la tâche. Mais surtout aux chefs de service qui ont permis d'assurer, par leurs compétences, leur savoir-faire et leur savoir-être, la continuité de la marche de tous les services et la transmission des dossiers.

2021 a continué à être marqué, tout au long de l'année, du sésame de la COVID et des mesures sanitaires en vigueur. Toutes ces mesures ont continué à impacter la marche de l'administration comme des différents services, que ce soit par la maladie ou les mises en quarantaine. Toutefois, malgré parfois des surcharges de travail, l'ensemble des prestations à notre population a toujours pu être garanti. Je profite ici de remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur concours et leur résilience.

La Municipalité a pu siéger en présentiel dans la salle du Conseil en début d'année, jusqu'à début avril. L'allègement des mesures sanitaires a ensuite permis, dès début avril, de retrouver la salle de Municipalité avec un grand plaisir.

La poursuite de la mise en place de notre ERP (Enterprise Resource Planning) débuté en 2020, a mis en lumière l'ampleur plus importante des ressources et du travail nécessaires à l'intégration des nouveaux logiciels administratifs et financiers, que prévu initialement. La mise en place de la GED (gestion électronique des documents) a également débuté. L'amalgame de ces éléments a conduit à une surcharge de travail, surtout au niveau de la bourse et de l'administration. Toutefois, il faut souligner l'implication et la disponibilité du personnel qui a tout mis en œuvre afin que cela ne soit pas au détriment des prestations à fournir pour les administrés. Le cap est maintenu pour la mise en place de l'ensemble de ces outils informatiques, qui permettront à la commune de Grandson d'être dotée de capacités à même de répondre aux hautes exigences administratives qu'est en droit d'attendre la population.

La vision transversale que permet les services centraux que sont l'administration et les finances doit être le courroie de transmission et le catalyseur de la coordination plus que nécessaire entre les différents dicastères, les projets devenant de plus en plus interdépendants de plusieurs dicastères. La mise en commun des ressources et des compétences ne peut qu'améliorer la qualité finale des projets à proposer et à mettre à disposition de la population grandsonnoise.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2021, le personnel du dicastère Administration générale, Finances et Culture est composé de 9 personnes (7.5 ETP) :

Administration générale

- Un secrétaire municipal à 100%
- Une secrétaire municipale adjointe à 80%
- Une préposée au Contrôle des habitants à 100%
- Une secrétaire administrative à 50%
- Un apprenti de commerce à 100% (2 jours de cours / semaine)

Service des finances

- Une boursière communale à 100%
- Une adjointe à la bourse à 100%
- Un comptable à 80%

Affaires culturelles

- 1 déléguée aux affaires culturelles et touristiques à 50% (répartition 80/20)

Depuis son entrée en fonction en 2012, la déléguée dépendait du dicastère d'un seul conseiller municipal.

Pour la législature 2021-2026, la nouvelle Municipalité a décidé de rattacher ce poste – dont le taux reste inchangé – comme suit : les affaires culturelles relèvent du dicastère « Administration générale et finances », sous l'égide du syndic Antonio Vialatte, et les affaires touristiques du dicastère de la municipale Nathalie Gigandet « Cohésion sociale et tourisme ».

Réponse à la remarque de la Commission de gestion sur le rapport 2020

Remarque

Remarque 1.1: La CoGes salue la mise en place d'un fonds COVID et de mesures de compensation financière destinées à diminuer l'impact économique de la pandémie sur les entreprises locales.

La Municipalité apprécie le soutien apporté par la COGES à la mise en place de ce fonds issu du bon résultat comptable de l'année 2019 approuvé par le Conseil communal.

Administration générale

Missions et prestations

Missions :

- Accompagner administrativement la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Valoriser l'action de la Municipalité et des services communaux
- Garantir l'archivage et la conservation du patrimoine papier et historique
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Garantir les prestations du Contrôle des habitants
- Initier et coordonner le développement des infrastructures informatiques
- Structurer et organiser les actions de communication internes et externes
- Gérer les ressources humaines

Prestations :

- Organiser et planifier les séances de Municipalité
- Retranscrire les décisions de la Municipalité dans les procès-verbaux et en garantir le suivi
- Préparer les préavis municipaux et le suivi de l'application des décisions du Conseil communal
- Organiser les manifestations protocolaires
- Apporter un appui administratif aux services communaux
- Traiter les demandes de naturalisation
- Traiter les arrivées, les déménagements au sein de la commune et les départs des habitants de nationalité suisse et étrangère
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Gérer les locations des salles communales
- Apporter un support administratif et informatique au Conseil d'administration du Centre sportif régional de Borné-Nau (mandat externe)
- Gestion informatique de la FAdEGE
- Organiser les cérémonies d'accueil des nouveaux habitants et nouveaux citoyens

Points marquants en 2021

- Renouvellement de la Municipalité – Législature 2021/2026
- Déploiement du nouvel ERP
- GED - Gestion électronique des documents
- COVID - Soutien aux restaurateurs
- Événement naturel - Débordement du lac de Neuchâtel
- Absences longue durée

Synthèse des activités

Renouvellement de la Municipalité – Législature 2021/2026

L'année du changement de législature est toujours une période chargée pour le Greffe municipal. En effet, la Municipalité sortante a à cœur de finaliser ses projets alors que les élections communales doivent être organisées en parallèle. Après l'installation des nouvelles Autorités (répartition des dicastères puis des délégations et représentations municipales), les préavis propres à chaque début de législature (plafond d'endettement, autorisations et délégations de compétences, etc.), doivent également être rédigés. Une réflexion sur le programme de législature doit être initiée et les nouveaux conseillers municipaux élus doivent aussi être dotés du matériel et des accès informatiques usuels afin de pouvoir être pleinement opérationnels après une courte formation sur l'organisation interne.

Déploiement du nouvel ERP

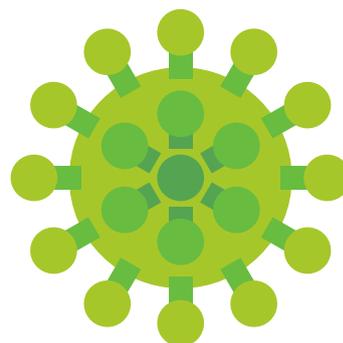
Les outils NEST et ProConcept respectivement utilisés pour la gestion du contrôle des habitants et des finances, ont été déployés en collaboration avec notre mandataire informatique. La reprise des données existantes a constitué le principal défi et a engendré une charge de travail exceptionnelle pour les équipes. En effet, le temps prévu en interne pour le contrôle des données importées a clairement été sous-estimé. Tous secteurs confondus, il peut être considéré qu'un 0.6 ETP a dû être consacré à cette activité. La mise en place des derniers logiciels spécifiques se poursuivra en 2022 avec notamment les modules « suivi des débiteurs » et « gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales ».

GED - Gestion électronique des documents

Le projet de gestion électronique des documents a débuté dans le dernier trimestre par la mise en place d'un flux de validation des factures via la plate-forme ECM.doc. Ce logiciel permettra à terme de scanner toutes les factures entrantes afin d'assurer un suivi rigoureux des paiements après validation électronique des différents interlocuteurs. Le Service Travaux et environnement, par sa taille et la diversité des factures reçues, a été choisi comme service test. Lorsque le paramétrage sera finalisé, l'ensemble des services communaux sera formé pour travailler avec cet outil.

COVID - Soutien aux restaurateurs

Dans sa séance du 7 juin, la Municipalité a décidé d'élargir l'aide apportée aux restaurateurs en soutenant la mise en place d'un système de bons. Un mandataire externe a été retenu pour le développement d'une plate-forme en ligne permettant la vente de bons sponsorisés (réduction de 20% pour les acheteurs et plus-value de 10% pour les restaurateurs). Un montant de CHF 44'000.- a été prélevé au fonds COVID pour permettre le financement de ce 30%. Les premiers bons des 14 établissements grandsonnois ont été vendus dans le courant du mois de juillet. Cette offre a rencontré un vif succès et 4 mois après son lancement, le 60% du montant a déjà pu être redistribué aux bénéficiaires. L'offre se poursuivra jusqu'à l'échéance de la validité des bons, soit jusqu'au 31 décembre 2022.



Événement naturel - Débordement du lac de Neuchâtel

La période estivale a été marquée par la crue exceptionnelle du lac de Neuchâtel, le Service Travaux et environnement développe sous son chapitre les actions qui ont dû être menées pour préserver les biens communaux. Une cellule de crise gérée par l'EMCC (Etat-major cantonal de conduite) a été activée afin d'assurer la coordination des mesures et moyens entre les différentes communes touchées et les partenaires externes (SDIS, Gendarmerie, PCI, etc.). Durant cette période, le syndic, le municipal de la sécurité publique et le secrétaire municipal ont activement œuvré pour informer et mettre des infrastructures à disposition des résidents et des campeurs touchés. Les infrastructures de la PCI ont été ouvertes et mises à disposition de la clientèle des campings. Au pic de la crue, les bénéficiaires des DDP situés Sous-Repuis et aux Viaules ont été informés personnellement.

Absences longue durée

L'année 2021 a été marquée par des absences de longue durée au sein du Greffe municipal et de la police administrative qui lui est hiérarchiquement rattachée. Durant ces mois, le personnel du greffe s'est montré solidaire et a su faire face aux priorités tout en assumant ses tâches ordinaires. Cette période compliquée a permis de mettre en évidence le fait que les ressources ordinairement affectées étaient juste suffisantes dans un mode de fonctionnement standard mais qu'il n'existait aucune marge de manœuvre en cas de coup dur, le fonctionnement en mode dégradé n'étant pas satisfaisant sur la durée. Ce constat a permis de procéder à des ajustements internes, notamment par le transfert des tâches et de la ressource humaine liées aux locations externes nouvellement affectées au Service Bâtiments et gérances. Afin de pallier les manques constatés au sein du Greffe municipal, notamment au niveau des tâches et projets assumés par le secrétaire municipal, le processus d'engagement d'un « Responsable administratif » a pu être initié en 2021 pour un engagement au 1er février 2022.

D'une manière plus générale, la bonne gestion interne de la crise sanitaire a permis d'éviter la création d'un cluster au sein de la commune. Toutefois, l'ensemble des services a dû faire face tout au long de l'année à des absences liées à la COVID-19 ou aux mesures de prévention y relatives.

Publications communales

Comme ces dernières années, la déléguée aux affaires culturelles et touristiques s'est chargée, sous la supervision du secrétaire municipal, de la coordination et de la rédaction des journaux officiels parus en juin et en décembre, ainsi que de la newsletter électronique envoyée en août.



Service des finances

Missions et prestations

Missions :

- Elaboration et suivi du budget
- Tenue de la comptabilité générale
- Facturation des prestations et des taxes communales
- Gestion des débiteurs
- Gestion des salaires et établissement des décomptes
- Gestion des créanciers et fournisseurs
- Gestion des abonnements d'eau
- Etablissement des comptes communaux
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Comptabilité des investissements et suivi des préavis

Prestations :

- Coordonner l'élaboration des projets de budget en collaboration avec les services
- Facturation des différentes taxes communales (déchets, eau, épuration, taxes de séjour, etc.)
- Contrôle et suivi de la comptabilité communale
- Suivi des impôts communaux
- Suivi des débiteurs, des rappels, des recours et du contentieux
- Suivi des loyers des bâtiments communaux, établissement des décomptes de chauffage
- Assurer une trésorerie suffisante par le biais du suivi des liquidités et la gestion des emprunts
- Elaboration des préavis financiers et des parties financières des propositions municipales et également celles des préavis générant une dépense
- Conseiller les services en matière de comptabilité et de finances
- Elaboration de plans financiers et d'investissements nécessaires à la gestion de la commune
- Tenue de comptabilités intercommunales

Points marquants en 2021

- Organisation du service - Début d'activité d'un nouveau collaborateur à 80%
- Déploiement du nouvel ERP communal
- Rédaction de préavis municipaux
- Nouvelle Législature 2021/2026



Synthèse des activités

Organisation du service - Début d'activité d'un nouveau collaborateur à 80%

Engagement au 1er janvier de M. Priyanthan Belk, nouveau collaborateur à 80%. M. Belk est titulaire d'un CFC d'employé de commerce et d'une maturité professionnelle. Il possède également la certification de formateur d'apprentis. Il suit actuellement les cours du brevet fédéral de spécialiste en finances et comptabilité et les examens auront lieu au printemps 2022.

Les tâches suivantes lui ont été attribuées : gestion des salaires, des créanciers, des compteurs d'eau ainsi que la tenue des comptabilités des mandats extérieurs du CSR-BN et du SAF La Poissine.

Déploiement du nouvel ERP communal

Selon le préavis no 613/19, nous avons procédé au renouvellement des logiciels et modules informatiques communaux en date du 1er janvier 2021. Pour mémoire, l'ancien logiciel « Citizen », en place depuis 1994, a été remplacé par les deux solutions suivantes :

- Innosolvcity « habitants et facturation »
- ProConcept « Finances et salaires »

Voici la liste des principales nouveautés :

- Une seule base de données centrale pour :
 - les personnes (physiques et morales) et les objets (parcelles, y compris propriétés, immeubles et appartements).
- Dématérialisation des documents comptables (GED)
- Intégration MS Office (export de données sur Excel notamment)
- Gestion financière des projets (préavis)
- Comptabilité budgétaire
- Gestion complète et automatique de la TVA
- Tableaux de bord et portail de reporting
- Facturation de l'impôt foncier via une importation du fichier de la base cantonal (Registre Foncier)
- Facturation des taxes annuelles déchets par automatisme (formule de calcul)
- Intégration d'écritures comptables en provenance d'autres systèmes (Gelore)
- Envoi électronique, établissement de modèles et archivage électronique des factures
- Traitement électronique des factures fournisseurs (Doc.Series)
- Mise en place d'un portail e-salaire sécurisé permettant aux collaborateurs d'accéder en tous temps à leurs documents salariaux.

Vous l'aurez certainement compris, le déploiement d'un nouvel ERP n'est pas un simple changement de logiciel mais bien la mise en place d'un nouveau système informatique qui comprend plusieurs logiciels et modules de gestion. D'un côté, ce changement offre une opportunité rare de vaste modernisation du système d'information d'une commune mais de l'autre, il impose des changements importants pour les utilisateurs.

Ce projet a généré une surcharge importante de travail et des difficultés à tenir certains délais, tout au long de l'année 2021. En effet, nous avons largement sous-estimé le volume de travail que représentait un tel projet et les problèmes rencontrés et la tension vécue ont été particulièrement difficiles pour tous les collaborateurs impactés par ce projet.

Hormis nos tâches habituelles, nous avons effectivement dû assumer les travaux suivants :

- Finances : Reprise du plan comptable, contrôle des données, paramétrage, formation, tests et validation. (également pour le mandat ASIGE)
- Facturation : Paramétrage des différentes facturations (saisie d'un contrat pour chaque objet de facturation : bail, place de port, compteur d'eau), formation, tests et validation.
- Salaires : Paramétrage, formation, tests et validations (également pour le mandat ASIGE).

Dernier point non négligeable, la mise en place de ces nouveaux logiciels n'a pas été simple car nous avons vécu la principale partie de ce projet en période « COVID ». La conséquence la plus importante a été de ne pas pouvoir bénéficier des formations initialement prévues sur site (bien plus efficaces que celles reçues à distance), et de nous retrouver plus d'une fois démunis face à ces nouveaux outils.

Synthèse des activités

Au niveau de l'état de l'avancement du projet, à la fin de l'année 2021, les principales phases ont été accomplies et il restera pour 2022 :

- La mise en place de la GED pour les factures fournisseurs
- Le déploiement du module investissements pour le suivi des préavis
- La mise en place du module gestion des amendes d'ordres
- Le choix et ensuite la mise en place d'un module pour le contentieux.

Rédaction de préavis municipaux

Le Service des finances a rédigé les préavis suivants dans le courant de l'année 2021 :

- Préavis 642/21 du 03.05.21 - Rapport sur les comptes de l'année 2020
- Préavis 645/21 du 30.08.08 - Arrêté d'imposition pour l'année 2022
- Préavis 647/21 du 08.11.21 - Budget de l'année 2022
- Préavis 648/21 du 15.11.21 - Détermination de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026

Nouvelle Législature 2021/2026

La période du changement de législature est toujours chargée mais encore plus cette année en raison du départ du Syndic, chef du dicastère, en place depuis quinze ans. De nombreux dossiers ont dû être finalisés avant la fin de la législature.

Les premiers mois de la nouvelle législature ont été aussi bien remplis car il a fallu mettre en place une nouvelle organisation de travail et transmettre de multiples informations au nouveau Syndic, également nouveau dans le domaine financier.

Pour l'établissement du préavis sur la détermination du plafond d'endettement, le service a collaboré avec l'UCV afin d'établir une analyse financière des cinq dernières années qui a permis de faire le point sur la situation financière actuelle de la commune. En complément de cette analyse, nous allons également effectuer, en 2022, une planification financière sur cinq ans afin de pouvoir lister et prioriser les différents projets de la législature en cours.

Autres activités du service

Suite à l'acceptation du préavis 633/20 sur le fonds pour le développement durable du 01.10.20, mise en place conjointement avec le service, des directives et de la procédure relative au traitement des demandes de subvention.

Loyers bâtiment BND/multi-usages.

Les mandats de comptabilité des entités suivantes sont à la charge du service :

- ASIGE - Association scolaire intercommunale de Grandson et environs
- CSR-BN SA - Centre sportif régional de Borné-Nau SA
- SAF - Syndicat amélioration foncière de la Poissine

Pour l'ASIGE, nous participons également à l'élaboration des préavis du Comité directeur, lorsque ceux-ci font l'objet d'une demande de crédit d'investissement.

Notre cheffe de service est membre du :

- Conseil de Fondation de la FAdEGE - Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs

Culture

Missions et prestations

Missions :

- Développer le potentiel culturel à Grandson
- Soutenir et organiser des activités culturelles dans le bourg
- Accompagner les projets communaux sous l'angle culturel
- Mettre en valeur le bourg historique et les espaces publics sur le territoire communal
- Intensifier le rayonnement de la commune en participant à des projets culturels régionaux
- Rechercher et compiler des données historiques
- Réaliser et gérer des publications papier de la commune et les mettre en ligne sur le site internet communal

Prestations :

- Visites guidées gratuites
- Manifestations culturelles et festives
- Panneaux historiques
- Collaboration avec divers organismes culturels
- Communication

Points marquants en 2021

- « Cité d'Othon, cité d'antan » : exposition en plein air de vues anciennes
- « Musique et petits sons » : fête consacrée à la musique, dans la rue Haute
- 4e Festival « De rire et de rêves... » - théâtre et contes

Synthèse des activités

Exposition de vues anciennes

Grâce aux recherches historiques poussées réalisées durant « l'année Covid 2020 », l'exposition « Cité d'Othon, cité d'antan » a vu le jour en mai 2021 : neuf cabines de couleur rouge bordeaux, installées en des lieux judicieusement choisis du bourg de Grandson et des Tuileries, présentaient des vues anciennes (photo, gravure...) que l'on pouvait comparer avec le coup d'œil actuel. Des textes détaillés venaient compléter les visuels.

Bien que difficilement quantifiable du fait de son accès libre, le succès de cette exposition est considérable au vu des nombreux échos reçus par oral ou par courrier. De plus, divers médias lui ont témoigné un intérêt appuyé (articles dans les journaux 24 Heures et La Région, reportage vidéo par Canal Alpha).

Ont apporté leur précieux concours : la police administrative et le Service Travaux et environnement, qui a peint et remis en état les structures récupérées auprès du Repuis. Initié sous le dicastère de M. D. Willer, le projet a aussi bénéficié de l'aide de quelques habitants qui ont permis d'exposer des visuels dans des emplacements privés.

L'exposition a duré 5 mois (jusqu'à la fin octobre) et, selon l'état des cabines, pourrait être remise en place courant 2022.



© Vanessa Cardoso-24Heures

Fête « Musique et petits sons »

Cette fête, prévue tous les deux ans (années paires), n'avait pas pu se dérouler en 2020 en raison de la pandémie : décision avait été prise de la repousser d'une année. Pour les artistes comme pour le public, il s'avérait important de maintenir l'événement en 2021, malgré des mesures sanitaires encore extrêmement contraignantes. La fête a donc eu lieu le 12 juin et restera pour beaucoup « la première après les restrictions » ! Ce sont au total 265 personnes, tracées et installées à des places numérotées, qui ont assisté aux concerts en plein air, sans compter les nombreux clients de la terrasse de la Maison des Terroirs (agrandie pour l'occasion et offrant près de 60 places assises) qui n'a pas désempé, preuve du besoin de partager à nouveau des moments conviviaux.



Festival « De rire et de rêves... » - théâtre et contes

La 4e édition de ce festival, offert par la commune les années impaires, s'est déroulée avec succès les 21 et 22 août. La fréquentation présentait une légère hausse par rapport à 2019 : plus de 1'000 spectateurs (total cumulé). Parmi les artistes engagés, une large place était accordée aux talents locaux et régionaux (les compagnies du Cachot, Abaldir, Si le colibri, Dopamine, Karim Slama, le Quatuor local et la conteuse Véronique). L'humoriste Nathanaël Rochat a présenté un « stand-up » au Croch'pied, dédoublé en raison des mesures sanitaires : les deux représentations ont affiché complet. Les échos quant à la qualité des spectacles et à l'organisation ont été très positifs.

Côté finances, grâce au solide dossier de recherche de fonds constitué par la déléguée culturelle, plusieurs mécènes ont accordé leur soutien pour un total de CHF 9'000.- : le Migros Pour-cent culturel, le Lions Club Grandson Lac & Château, le Canton de Vaud et Pro Grandson.

Soulignons les précieuses collaborations des bénévoles, du théâtre L'Echandole, de la Fondation du Croch'pied et du journal La Région, partenaire de l'événement. Le seul regret de cette édition aura été l'absence de collaboration avec le Château, prévue dans un premier temps puis abandonnée, l'institution peinant à disposer de personnel en raison de la pandémie et des travaux.





Visites guidées

Comme chaque année, trois visites guidées du bourg ont été offertes, désormais sur inscription pour assurer le traçage des participants. Les mesures sanitaires étant encore très contraignantes, celle du 9 mai n'a attiré que 5 personnes, parmi lesquelles le propriétaire de la nouvelle galerie d'art contemporain de la rue Haute. La tentative de proposer une visite durant les vacances d'été s'est soldée par un échec : pour la première fois depuis leur création en 2013, la visite « spéciale familles » n'a attiré personne ! Enfin, la visite d'automne aux flambeaux a réuni 11 curieux.

Livret pour enfants

Un nouveau livret, intitulé « La Chasse aux QR-codes », permet aux 8-12 ans d'accompagner leurs parents de manière ludique dans le parcours « A petits pas... Grandson ! » : en flashant les QR-codes installés en 2020 sur les panneaux historiques bruns, ils accèdent en effet à divers détails et anecdotes qui leur permettent de trouver un mot mystère.

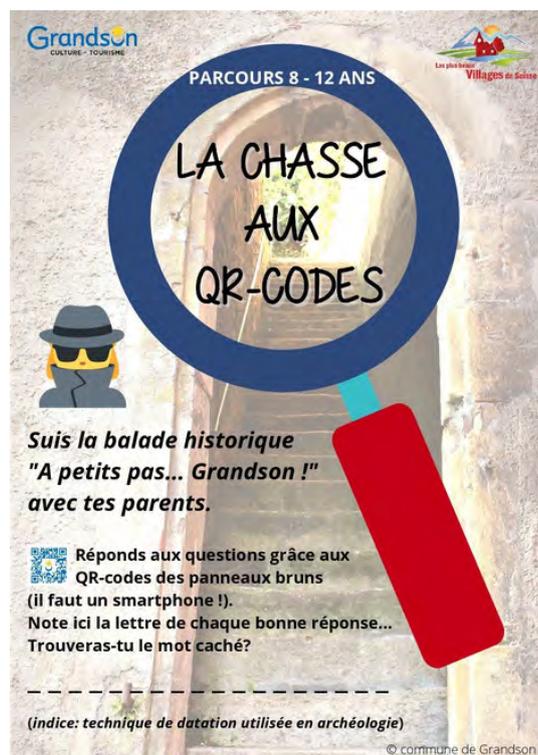
Politique culturelle régionale et cantonale

Notre commune a renouvelé sa participation au 7e Prix culturel régional, doté de CHF 10'000.-. Il a été décerné au comédien Yvan Richardet par un jury présidé par Carmen Tanner et composé de Valérie Bösiger, Corinne Jaquier, Fernand Melgar et Annick Voirol Raymond (vice-présidente de la fondation CEPY). Dès 2022, ce prix sera remplacé par le fonds de soutien culturo-sportif créé par les syndicats du district Jura-Nord vaudois.

Une séance a eu lieu à Lausanne à l'invitation du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC), réunissant les responsables culturels des villes vaudoises.

Patrimoine/recherches historiques

La lecture des volumineux rapports archéologiques des fouilles de Borné-Nau et de la rue Haute est en cours, livrant de passionnantes informations sur notre passé.



Divers

BD

L'association « Les Amis des Lacustres » va faire paraître une bande dessinée richement documentée sur les sites palafittiques de Grandson et environs. La Municipalité a soutenu financièrement cet intéressant projet et offrira le vernissage qui aura lieu en 2022 à la salle des Quais.

Film

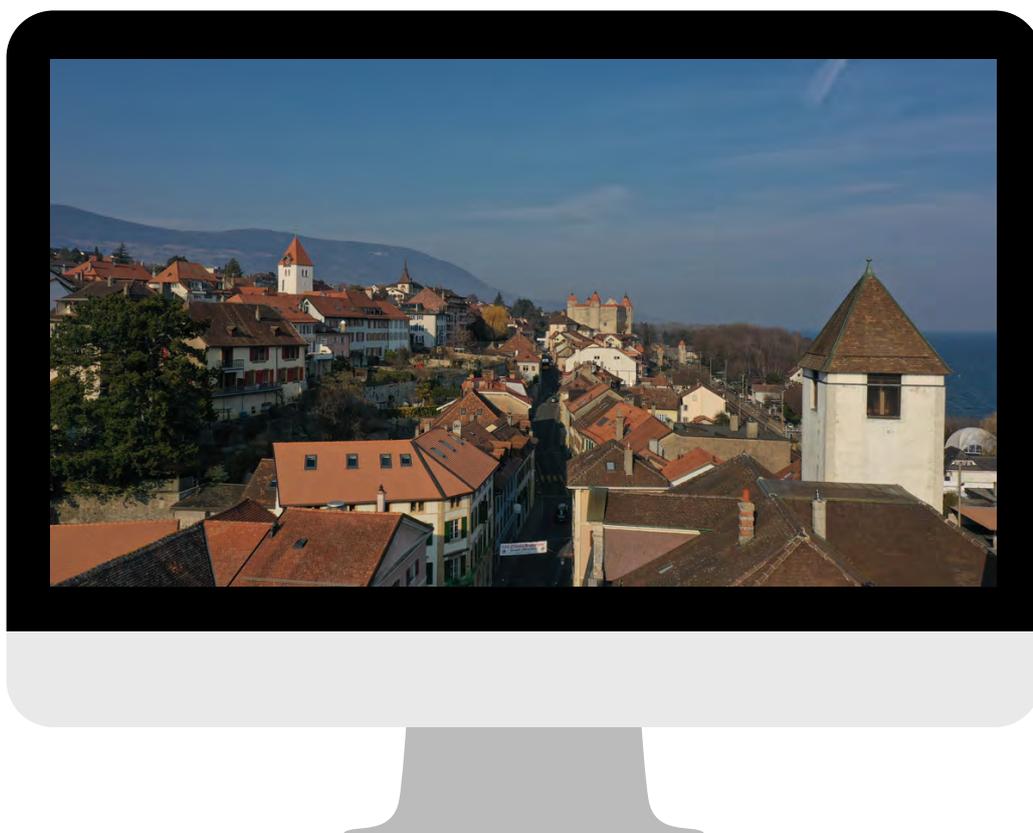
Des contacts ont été pris avec les cinéastes de « Bad Taste Pictures », qui avaient tourné leur court-métrage à Grandson, afin qu'ils le présentent aux autorités communales l'an prochain.

Château

La Municipalité a soutenu l'opéra « Jehanne », donné dans la cour du Château au mois de septembre. Les six représentations ont affiché complet et la grande qualité du spectacle a été soulignée par de nombreux spécialistes. D'autre part, en vue de l'année 2026, des réflexions sont menées autour du 550e anniversaire des batailles de Grandson et de Morat. Le Château inaugurera à cette occasion ses espaces d'exposition entièrement rénovés ; la déléguée culturelle a été désignée pour intégrer le groupe de travail.

Autres collaborations

La « Galerie philosophique », nouvel espace d'art contemporain, permet à des artistes internationaux d'exposer à la rue Haute ; son fondateur, Jorge Cañete, se montre très dynamique et ouvert à des collaborations avec les diverses institutions locales. Enfin, à titre personnel, la déléguée culturelle a présenté de brèves conférences sur l'histoire du Château, à l'occasion de la 6e Journée des châteaux suisses.



Urbanisme et mobilité



Préambule municipal

Le début de la législature a été passablement chargé. Entre le traitement des nombreuses oppositions formulées à l'encontre de divers projets (PA La Poissine et mise à l'enquête Froideville notamment) et la prise en main des nombreux dossiers courants, le nouveau municipal et le service de l'urbanisme ont eu fort à faire.

Au niveau de l'agglomération yverdonnoise, la première séance du 23 août 2021 a été dédiée à un projet d'importance : la décision d'envoyer le Plan d'Agglomération N°4 (PA4) à la Confédération a été prise. Bien que celui-ci vise particulièrement l'obtention de subventions pour les mesures de mobilité douce et paysagère de la route de contournement d'Yverdon-les-Bains, il a tout de même des conséquences techniques pour les autres communes, comme par exemple la diminution du potentiel d'accueil de nouveaux habitants.

Les autres projets d'urbanisme (Plans d'affectation et planifications communales, voire régionale) suivent leur cours à leur rythme et leur état d'avancement respectifs. Nous espérons que Borné-Nau est, projet phare pour le développement de la commune, et qui permettra d'offrir une gamme de logements diversifiée, puisse se réaliser. Dans l'intervalle, nous aurons encore de quoi nous occuper avec le PA Bas-Grandsonnet. Nous avons eu l'opportunité de mettre celui-ci à l'enquête, ce qui marque l'aboutissement d'une procédure de neuf années. L'instruction du dossier n'a suscité que peu d'oppositions. Enfin, la mobilité, nouvellement rattaché au service de l'urbanisme, a notamment été traitée du point de vue de la traversée de Grandson/Les Tuileries, mais des réflexions ont été menées pour empoigner pleinement cette thématique.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2021, le personnel du dicastère Urbanisme et mobilité est composé de 2 personnes (1.8 ETP) :

- Un chef de service à 95%
- Une secrétaire technique à 85% (dont 42.5% attribués au soutien administratif du Service Travaux et environnement)

Réponses au vœu et à l'observation de la Commission de gestion sur le rapport 2020

Observation

Observation 2.1: La CoGes a constaté que le règlement du PPA Poissine n'est pas respecté, notamment concernant l'application des mesures paysagères et environnementales. La CoGes demande que les plans de quartier et plans partiels d'affectation soient plus régulièrement contrôlés et, le cas échéant, que des mises en conformité soient exigées.

La Municipalité s'efforce de faire respecter les différents règlements. Dans le cas spécifique du PA de La Poissine entré en vigueur en 2001, l'article 18 mentionnait la réalisation d'une zone verte arborisée au Nord et Sud-Ouest de la parcelle 1908. La partie Sud-Ouest a été réalisée telle que prévue et des arbres ont été plantés sur la partie Nord-Ouest, toutefois sans réellement qu'une bande arborisée ne soit définie comme telle. L'utilisation de la parcelle attenante 1966, ayant fait l'objet d'une autorisation à bien plaie de la part de la Municipalité en 2006, a eu comme effet de retarder la réalisation de cette mesure de compensation. Cet élément a été conforté par le Département en charge du territoire en 2014, stipulant que malgré la situation illicite, le Département sursoyait à la demande de régularisation dans l'attente de la nouvelle planification actuellement en cours.

Voeu

Voeu 2.1: La CoGes invite la Municipalité à poursuivre et si possible intensifier les contrôles effectués sur les jardins communaux, de manière à diminuer le nombre d'infractions constatées sur ces parcelles (incinération des déchets verts, utilisation de produits phytosanitaires, etc.).

La Municipalité par le service des domaines fait des contrôles avec les ressources à disposition. Des campagnes d'information ont lieu régulièrement sur les différentes problématiques, que ce soit par le nouveau panneau d'affichage installé ou par courrier aux locataires. Les infractions constatées sont suivies et le locataire informé, ceci nous permettant de suivre le dossier de chaque parcelle. Il est également rappelé que les locataires sont tenus, conformément au règlement en vigueur, de limiter au maximum l'usage de produits phytosanitaires.

Urbanisme et mobilité

Aménagement du territoire, urbanisme communal et police des constructions

Missions et prestations

Missions

- Aménagement du territoire et urbanisme communal
- Police des constructions
- Système d'information du territoire (SIT)
- Gestion de parcelles communales, des jardins familiaux et des droits de superficie.

Prestations

- Planification, coordination et mise en œuvre des mesures d'utilisation du sol
- Coordination avec le bureau d'agglomération yverdonnoise (AggloY)
- Gestion des demandes de permis de construire, des demandes d'abattage d'arbres
- Contrôle et salubrité des constructions
- Relation avec les bureaux d'ingénieurs, architectes, services cantonaux et propriétaires privés
- Aide aux communes membres du RIBT (Réseau intercommunal de bureaux techniques)
- Gestion et mise à disposition des données communales via le géoportail
- Rédaction des baux
- Remise des jardins familiaux

Points marquants en 2021

- Mise à l'enquête publique du plan d'affectation « La Poissine »
- Mise à l'enquête publique du plan d'affectation cantonal valant permis de construire pour la décharge des Echatelards
- Mise à l'enquête publique du plan d'affectation « Bas du Grandsonnet », du réaménagement du chemin de la Croix-du-Bochet et réaménagement du carrefour Rue Basse – RC 402
- Envoi à la Confédération du plan d'agglomération de 4ème génération
- Mise à l'enquête de deux bâtiments Minergie avec parking souterrain dans le périmètre du PQ « Bellerive »
- Octroi du permis d'utiliser du bâtiment multi-usages
- Fin de travaux de l'ECF Brinaz.

Synthèse des activités

Mesures d'utilisation du sol

PACom (PGA)

Des séances de coordination ont eu lieu en première partie d'année. Une mise à jour de la partie financière a été réalisée. Une demande de crédit complémentaire visant à finaliser la révision sera demandée au conseil communal par le biais d'un préavis début 2022.

PA « Bellevue – Borné Nau Est »

Des séances ont été organisées afin d'établir le règlement, d'affiner les plans, et de réfléchir à l'intégration de la population voisine dans la procédure d'élaboration de ce plan d'affectation. À la fin de l'année, les documents étaient quasiment prêts pour un envoi à la DGTL en vue de l'examen complémentaire. L'adoption du PA4 durant l'été 2021 est cependant venue compliquer les démarches et pose un certain nombre de défis au niveau de la priorisation à l'échelle de l'agglomération tout entière.

PA « Derrière-les-Remparts »

Un préavis positif a été établi s'agissant de l'examen préliminaire pour le PA « Parc des Remparts », prévoyant la valorisation des espaces verts existants sous la forme d'un parc. Contrairement au PA « Au Rubatel », qui propose un potentiel de 50 habitants, qui a quant à lui fait l'objet d'un préavis négatif de la DGTL, sur ces questions de dimensionnement. Suite à une rencontre avec le service cantonal concernant ce dernier, il pourrait revenir sur son préavis négatif pour autant que des adaptations du projet de planification soient consenties.

Place du Château

La convention est en cours d'élaboration, celle-ci définira le financement ainsi que l'utilisation du parking par une mutualisation des places de stationnement.

PA « Bas du Grandsonnet »

Le dossier a été mis à l'enquête en fin d'année. Il comprenait également les réaménagements du chemin de la Croix-du-Bochet et du carrefour de la rue Basse – RC 404, la délimitation de l'aire forestière, la désaffectation partielle du domaine public DP 1024 et transfert à la parcelle 290, décadastration partielle des parcelles 290 et 1261 et transfert au domaine public, la décadastration de la parcelle 301 et transfert au domaine public ainsi que la création d'une servitude de passage publique de mobilité douce. La mise à l'enquête a suscité 7 oppositions. Celles-ci seront traitées durant le premier semestre 2022.

PA « Poissine »

Ce dossier a été mis à l'enquête en février 2021. Il a suscité une septantaine d'oppositions sur différentes problématiques (mobilité, compensations écologiques, paysage, etc.). Une bonne partie de l'automne a été dédié aux séances de conciliation avec les opposants. Le service et les mandataires statueront sur celles-ci au printemps 2022.

PAC « Les Echatelards »

Le dossier du PAC et de la décharge mis à l'enquête en 2018 a été abandonné. Un nouveau dossier a été mis à l'enquête mi-septembre sous la forme d'un plan d'affectation cantonal (PAC) valant permis de construire. Un peu plus de huit cents oppositions ont été déposées pendant le délai légal. Le dossier est entièrement traité par le canton.

ZUP Borné-Nau, aménagement d'une butte paysagère

Le Conseil communal dans sa séance du 11 mars 2021 a accordé le crédit pour entreprendre les travaux. Le mandataire a travaillé sur le dossier pour une mise à l'enquête début 2022. L'adjudication de l'entreprise et les travaux pourront démarrer dès l'obtention du permis de construire.

Coordination de la mise en œuvre des projets de mobilité et d'urbanisation de l'agglomération yverdonnoise (AggloY)

PA4

Suite à la décision de déposer un plan d'agglomération de 4ème génération par le COPIL, le bureau d'agglo a eu moins de 6 mois pour déposer le document auprès de la Confédération. Celui-ci a été validé par le COPIL le 23 août 2021. La mesure phare est la route de contournement d'Yverdon-les-Bains. En fin d'année, les démarches pour la procédure du plan directeur intercommunal ont été entamées. Celles-ci occuperont une bonne partie de l'année 2022.

Accès Nord

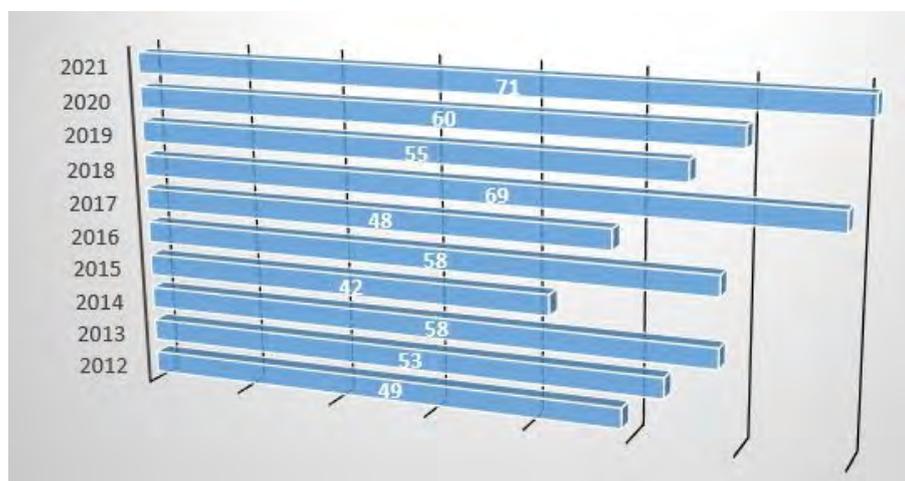
Le préavis cantonal de l'examen complémentaire a été reçu fin octobre. Certains points doivent encore être clarifiés quant à la procédure. La mise à l'enquête interviendra au premier semestre 2022.

ECF Brinaz

Les travaux de l'ECF Brinaz ont été finalisés en automne, après plus de deux ans de travaux. La Brinaz a pris possession de son nouveau lit.

Demandes de permis de construire, contrôles et salubrité des constructions

71 dossiers de permis de construire ont été traités (enquêtes publiques et dispenses). La Commission des constructions a statué neuf fois pour l'octroi de permis d'habiter et la Commission de salubrité est intervenue une fois.



RIBT

29 préavis ont été transmis pour aide à la décision des Municipalités membres du réseau. La participation aux commissions de salubrité pour l'octroi de permis d'habiter/utiliser a également été demandée.



Géoportail

L'appli géocity via le géoportail pour les demandes de fouilles et utilisation du domaine public a été développé et testé. Certains éléments doivent être affinés, notamment la génération des documents en vue de la validation des demandes. La mise en service de l'application aura lieu en 2022.

Jardins familiaux et terrains communaux

La construction du futur réservoir est prévue sur une parcelle en main privée. Des tractations et une solution d'échange de terrain avec une parcelle communale ont été esquissées. Une proposition sera faite au propriétaire en temps utile.

Le club de plongée « Les Kabourias » a étudié la construction de ses nouveaux locaux sur la parcelle communale 828. Un préavis relatif à la mise à disposition du terrain sera présenté au Conseil communal courant 2022.

Cohésion sociale et tourisme



Préambule municipal

Tout comme 2020, 2021 fut une année particulière. La pandémie, mais aussi l'été maussade ont demandé un engagement sans relâche et remarquable du personnel de tous les services communaux afin de maintenir des prestations à la population. Le dicastère a tout mis en oeuvre pour favoriser le lien social et offrir des espaces publics conviviaux et de qualité. Un soin tout particulier a été porté sur les plages et les places de jeux.

Commencée en fanfare, la saison dans les campings et au port a été ralentie par la montée des eaux de juillet. La saison de navigation finissait par une note plus colorée avec le test Event de la Gold cup.

Au niveau de l'accueil de jour, en lien avec l'école, une attention et une réactivité intenses et continues ont été nécessaires, afin de maintenir des prestations aux enfants et à leur famille, tout en respectant les mesures et les contraintes sanitaires.

Sur les flancs du Jura, dans les alpages, l'activité alpestre a aussi été perturbée par la météo morose, ne rebutant cependant ni les usagers de la buvette, ni ceux du petit magasin. Les résineux ont avantageusement profité de la quantité d'eau tombée durant l'été.

Que chacun trouve ici l'expression de mes plus vifs et chaleureux remerciements pour son investissement et son adaptation à la situation complexe de l'année et de l'été.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2021, le personnel du dicastère Affaires sociales, alpages, forêts, places de jeux et port/cohésion sociale et tourisme est composé de 2 personnes (0.6 ETP) :

Port :

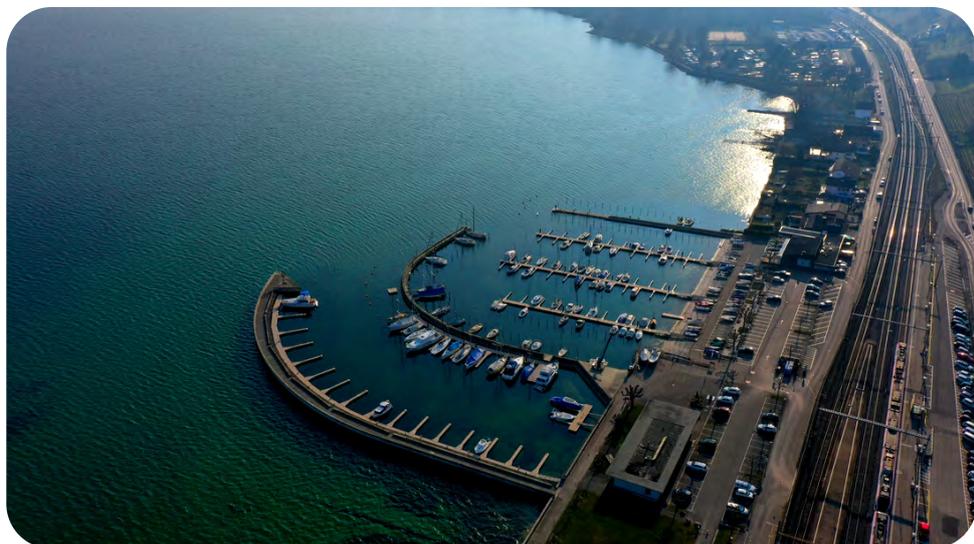
- 1 garde-port à 50% (annualisé)

Affaires touristiques :

- 1 déléguée aux affaires culturelles et touristiques à 50% (répartition 80/20)
(poste déjà mentionné sous le dicastère Administration générale, Finances et Culture)

Ce dicastère ne peut pas fonctionner sans le soutien administratif du Greffe municipal et logistique des services Travaux et environnement et Bâtiments et gérances.

M. Rosenberger, garde-port en place depuis 10 ans, ayant fait valoir son droit à la retraite au 31.12.2021, Mme Fekih-Morier a été engagée dès le 1er octobre.



Réponses au vœu, remarques et à l'observation de la Commission de gestion sur le rapport 2020

Vœu

Vœu 3.1: La CoGes incite la Municipalité à informer les utilisateurs de paddle de leurs obligations, s'agissant notamment des limites de navigation en regard des réserves naturelles.

Ce vœu sera transmis aux services cantonaux voire fédéraux concernés par cette problématique.

Observation

Observation 3.1: La CoGes constate que les dispositions interdisant le nudisme ne sont pas appliquées et que les différents services concernés (voyer des eaux, dicastères, police, etc.) se renvoient la balle et n'agissent donc pas. La CoGes demande que la Municipalité réunisse tous les acteurs concernés pour régler une fois pour toutes ce problème.

La Municipalité prend note de cette observation et organisera une séance avec les partenaires impliqués.

Remarques

Remarque 3.1: La CoGes encourage la Municipalité à perpétuer le partenariat public-privé comme pratiqué en 2020 pour la reconversion forestière du Bois du Mont-Sery.

La Municipalité, ayant fort apprécié ce partenariat, a déjà relayé cette demande aux gardes-forestiers.

Remarque 3.2: La CoGes prend note qu'une enquête de satisfaction sera effectuée à la cantine scolaire de Borné-Nau. Comme indiqué à la COGES en séance, la FAdEGE, mandatée par l'ASIGE, a prévu une évaluation après une année complète de fonctionnement. Les résultats seront transmis au Conseil communal dans un rapport ultérieur.



Affaires sociales

Missions et prestations

Missions

- Intégration, cohésion sociale
- Gestion des affaires sociales de compétence municipale (ARAS)
- Accueil de jour des enfants du pré- et parascolaire
- Contribution à la qualité de vie des habitants

Prestations

- Encourager et soutenir la vie associative
- Participer au développement des structures d'accueil
- Proposer des offres alternatives de garde durant les vacances

Points marquants en 2021

- Retour du CMS à la satisfaction des utilisateurs et des bénéficiaires sur le territoire communal dans le bâtiment multi-usages
- Assises de la prévention à Chavornay
- Centre aéré : 54 enfants, dont 25 de Grandson ont participé au centre aéré durant la première quinzaine de juillet.
- 5 ans de Bocensemble marqué par un repas à la salle des Quais
- Installation des Petits Loups (halte garderie, accueillant 8 enfants deux matins par semaine) dans les locaux de Jean Lecomte, partagés avec la ludothèque

Synthèse des activités

Accueil de jour collectif

311 enfants de 213 familles de la commune ont bénéficié des prestations de l'accueil de jour (FAdEGE). Pour l'ensemble du réseau d'accueil (RAdEGE) 1204 enfants de 841 familles ont utilisé les structures existantes.

19'831 repas chauds ont été servis au restaurant scolaire. La logistique de cet espace nécessite une réflexion commune avec l'école et le service d'entretien du CSR-BN.

Tout au long de l'année, une adaptation des mesures et restrictions COVID avec répercussion sur le personnel et la vie des structures d'accueil a été nécessaire.

Le travail en commun avec l'ASIGE au plan de développement (école-accueil de jour) s'est poursuivi et devra être finalisé en 2022.

Accueil de jour en milieu familial

Cet accueil est géré par délégation par l'AFJYR ARAS JUNOVA. Les 4 réseaux partenaires : Yverdon, Ste-Croix, Yvonand et Grandson se sont réunis à plusieurs reprises pour finaliser le contrat de prestations avec l'AFJYR afin de pouvoir continuer à bénéficier des subventions de la FAJE.

Au 31 décembre, 23 enfants du préscolaire, soit 12'408 heures et 23 du parascolaire, pour un total de 5842 heures ont été accueillis dans ce système. La commune compte 4 accueillantes sur son territoire.

Au niveau du réseau, RAdEGE, 85 enfants en préscolaire (48'898 h) et 93 en parascolaire (22'780 h) ont bénéficié de ces prestations. Il y a 13 accueillantes sur l'ensemble du réseau.

Forêts et alpages

Missions et prestations

Missions

- Mise en valeur des forêts selon le plan de gestion communale 2012-2026
- Préservation et accroissement de la biodiversité
- Protection de la nature et du paysage
- Valorisation d'un élément du patrimoine communal
- Promotion de l'économie alpestre
- Gestion de l'alpage

Prestations

- Aménager et gérer les forêts communales
- Protection des eaux et de l'environnement
- Accompagner et suivre les locataires conformément aux dispositions du bail
- Aménager et gérer les alpages
- Entretien et développer les infrastructures

Points marquants en 2021

- Engagement d'une nouvelle garde-forestière au sein du groupement forestier 7, Mme Ledoux-Baillargeon, dès le 15 novembre ; elle remplace M. Pierre-Yves Masson qui a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre, après 19 ans au service des forêts du groupement.
- Mandat à un prestataire pour établir un plan de gestion intégrée des alpages
- Engagement d'un prestataire pour établir un plan de classement des arbres communaux pour terminer le travail commencé dans le cadre d'un programme CPGI en vue de la révision du règlement communal de protection des arbres
- Forum forestier au Dénériaz dessous à Ste-Croix : aménagement et conservation de la forêt, subventions, marché du bois
- Fin des travaux de mise en état de l'alimentation des bassins et des conduites des alpages

Synthèse des activités

Arbres et forêts

Le tilleul de la rue Haute est toujours sous la surveillance de notre mandataire qui a procédé à 5 visites de contrôle en 2021 et appliqué un soin racinaire naturel par apport en arrosage en 4 traitements à 4 semaines d'intervalle durant la période végétative. Le rapport réalisé en fin d'année mentionne de nombreux rejets bien fournis en feuilles à l'intérieur du houppier le long des branches charpentières. Une taille de coupe de bois morts pourrait être envisagée à la fin du printemps 2022 pour permettre à cette nouvelle feuillaison de se développer. Le mandataire interviendra encore toute l'année 2022, une subvention couvrant le 50% des coûts des soins a pu être obtenue de la DGE-BIODIV.

Durant l'année, 17 demandes d'abattage concernant 37 arbres ont été adressées à la commune. 34 compensations ont été requises.

Pour deux arbres dont l'état sanitaire ne justifiait pas un abattage, une pesée des intérêts a été effectuée entre la prise en compte des services écosystémiques rendus par les plantations en regard des motifs privés occasionnant les demandes. Elle a mené à la sollicitation de procéder à une taille d'entretien plutôt qu'un abattage dans les deux cas.

Un accent particulier a été mis sur le contrôle sanitaire et sécuritaire pendant et après la crue de juillet au patrimoine arboré des rives du lac et dans les campings.



Les travaux forestiers selon plan de gestion ont eu lieu sur l'année : une éclaircie de mélèzes et leur mise en lumière par suppression des hêtres concurrents au Préal (Concise), éclaircie de la futaie de chênes et soins au rajeunissement naturel au Bois de Lilly (Valeyres-sous-Montagny).

Une importante réalisation d'une futaie d'épicéas dépérissant a été entreprise aux Vuillerens (Onnens). Deux étapes sont prévues pour les deux ans à venir.

La reconversion forestière du Mont Sery a nécessité des soins aux plantations et donne entière satisfaction au niveau paysager et biodiversité.

Alpages des Grandsonnaz

La mise en lumière du pâturage boisé selon le plan de gestion a été poursuivie durant l'automne.

En juin, six bassins pour l'abreuvement des vaches ont été équipés de gros regards avec couvercle béton enterrés. Ces regards existaient déjà, mais étaient beaucoup trop petits pour pouvoir intervenir sur les vannes et les purges. Ces dernières ont été changées ainsi que les tuyaux de raccordement.

En septembre, une intervention pour pomper la fosse à purin côté lac a été nécessaire. Cette dernière n'avait pas été suffisamment vidée par les amodiataires. Cette question a fait l'objet d'un courrier afin de mieux régler et coordonner ces questions avec la commune.



Plages et places de jeux

Mission et prestations

Mission

- Développement, entretien des places de jeux, des équipements et des plages

Prestations

- Garantir le respect des normes BPA en la matière
- Surveillance de la qualité de l'eau des plages

Points marquants en 2021

- Inauguration de la place de jeux sous l'église catholique
- Installation de toilettes sèches sur la plage de Corcelettes

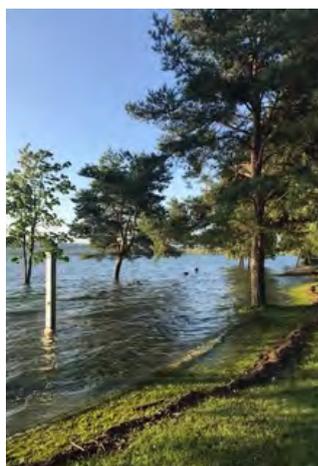
Synthèse des activités

Place de jeux sous l'église catholique

Le temps nécessaire à la pousse du gazon a permis d'ouvrir et d'inaugurer en musique avec les enfants et les éducateurs de l'UAPE la Grignotte la place de jeux sous l'église le 23 juin 2021.



Les places de jeux, tout comme les plages, ont été entretenues et contrôlées selon le plan courant afin de garantir sécurité et convivialité. Ce contrôle a été renforcé pendant la période de crue



Port, cours d'eau et rives

Mission et prestations

Mission

- Développement, entretien des places de jeux, des équipements et des plages

Prestations

- Garantir le respect des normes BPA en la matière
- Surveillance de la qualité de l'eau des plages

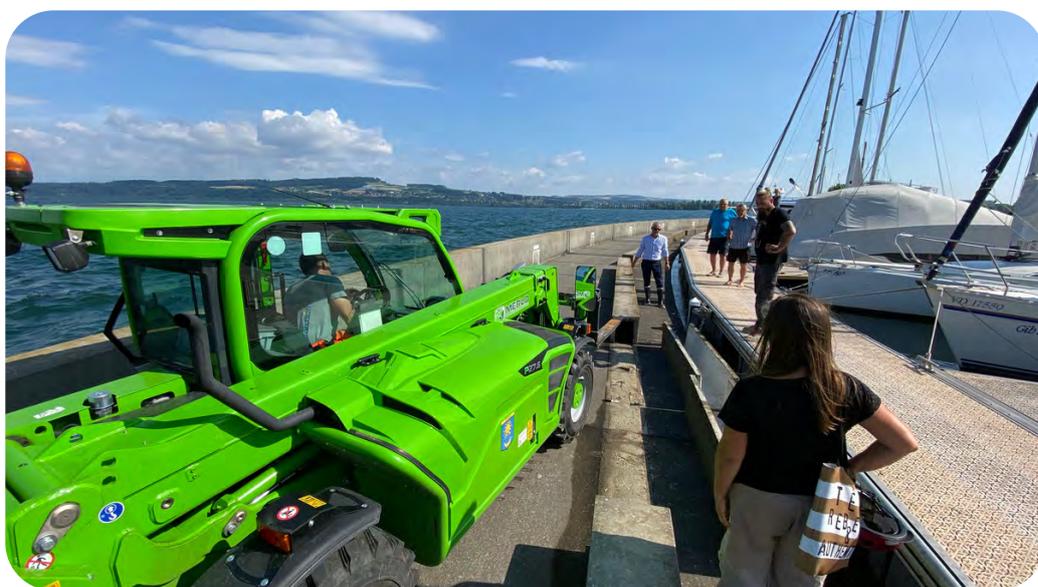
Points marquants en 2021

- Crue extraordinaire du lac avec répercussion sur le port et les rives
- Renouvellement de l'acte de concession du port pour 50 ans (31.12.2070)
- Départ à la retraite du garde-port, M. D. Rosenberger, après 10 ans de service
- Accueil du test Event de la Gold Cup du 13.09 au 16.10 (24 équipes)

Synthèse des activités

Crue du lac

La crue historique du lac de mi-juillet a bien entendu eu des conséquences sur tous les utilisateurs du bord du lac. La baignade ayant été interdite par le Canton durant une dizaine de jours, les plages ont dû être fermées au public. Lorsque le plan d'eau a atteint 430.72m le 18 juillet, ce sont les installations du port qui se sont retrouvées en danger. En effet, les pontons menaçaient de sortir de leur structures d'attache. Lorsqu'ils ont été lestés par des charges de béton, il ne restait que 10 cm de marge. Il est prévu en 2022 d'augmenter la hauteur de la course verticale des pontons en cas de nouvelle montée des eaux.



L'entretien des cours d'eau Rio et Merveilleuse a été effectué selon planification. Les heures de ces travaux bénéficient d'un subventionnement du Canton

Port

Le nombre de nuitées enregistrées est de 141, inférieur de 162 à 2020, et s'explique par la suppression de places visiteurs en faveur de la SSL et de trois semaines d'interdiction de naviguer sur le lac de Neuchâtel durant la saison haute.

Après 36 rocades effectuées, la liste d'attente présente encore 63 noms.

67 bateaux sont en hivernage à proximité de la cabane scout, sur le parking le long du BMX ainsi que sur la parcelle communale de Bellerive. A l'avenir, l'entier des places ne pourra sans doute plus être garanti avec les projets en cours sur le territoire communal.



Tourisme

Missions

- Accompagner les projets communaux sous l'angle touristique
- Intensifier le rayonnement de la commune en participant à des projets touristiques régionaux

Prestations

- Signalétique touristique piétonne
- Panneaux historiques
- Collaboration avec divers organismes culturels et touristiques

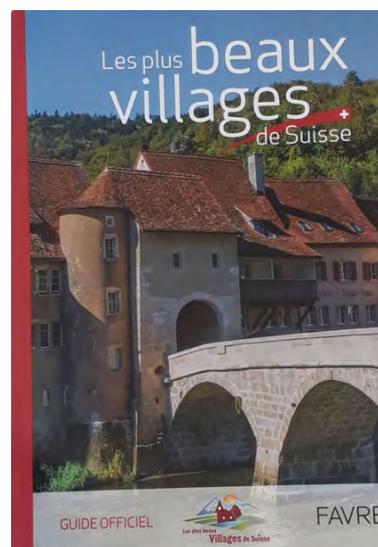
Points marquants 2021

- Parution du guide officiel « Les plus beaux Villages de Suisse »
- Participation à l'édition limitée « Monopoly Jura-Nord vaudois »

Synthèse des activités

Guide officiel « Les plus beaux Villages de Suisse »

Cette association poursuit ses réalisations à un rythme soutenu, avec la parution d'un guide en couleurs de quelque 200 pages, préfacé par Ignazio Cassis. La déléguée culturelle a attentivement relu et corrigé les quatre pages consacrées à Grandson.



Signalétique routière

Une seule séance a été consacrée, en début d'année, à la signalétique touristique routière coordonnée par le Canton et pilotée par notre mandataire. La mise en place des grands panneaux d'accueil, entièrement financés par le Canton (première étape du projet), est toujours attendue.

Signalétique touristique

Les quatre oriflammes (drapeaux verticaux) « Grandson. L'un des plus beaux Villages de Suisse », installés aux entrées de la localité en 2020, ont mal supporté les tempêtes et intempéries ; ils ont dû être retirés en fin d'année. Leur durée de vie se révèle assez décevante ; une réflexion sera menée quant à l'intérêt d'en recommander ou non, le cas échéant en modifiant les matériaux ou dimensions.

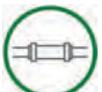
Monopoly Jura-Nord vaudois

Monopoly : la Municipalité a été contactée pour participer à l'édition limitée du Monopoly « Jura-Nord vaudois » ; la déléguée culturelle s'est chargée du suivi de projet. Avec une photo mettant en avant l'église médiévale, Grandson occupe une place de choix sur le plateau de jeu : la case la plus chère, correspondant à Zürich-Paradeplatz dans l'édition classique ! Le château figure sur le couvercle. Cette collaboration s'est avérée efficace et le jeu a été commercialisé en automne comme prévu.



© Unique Gaming

Réseaux et énergies



Préambule municipal

Le début de cette nouvelle législature a été évidemment marqué par les inondations du mois de juillet. Durant ces événements les techniciens communaux en charge de l'eau et de l'épuration ainsi que le chef de service ont été fortement sollicités jour et nuit pour résoudre les problèmes liés à la montée des eaux et ceci pendant de longues semaines. Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur réactivité et leur implication remarquables. La prise en main des différents dossiers en cours, notamment ceux du nouveau réservoir et de la future STAP, conjuguée aux problématiques quotidiennes du service a été intensive. Le professionnalisme et le soutien du personnel en place, complété par la secrétaire technique du service d'urbanisme, a donc été précieux durant ces premiers mois de fonction.

Dès le 1er septembre la directive sur le fonds de développement durable a été mise en œuvre et rencontre un vif succès auprès de la population, ce qui est fort satisfaisant.

Avec l'engagement du nouveau responsable STEP et du nouveau technicien en génie civil, les tâches du personnel ont pu être réparties de manière plus équilibrée et le service a ainsi gagné en efficacité. Un état complet du parc de l'éclairage public a pu être établi par le nouveau technicien, ce qui a permis d'identifier précisément les modernisations nécessaires et les possibilités d'abaissements d'intensité lumineuse.

Effectif total du dicastère

L'effectif du dicastère est constitué de 4 personnes à temps partiel. Elles ne sont pas enregistrées comme ETP pour éviter un comptage à double, puisqu'elles sont hiérarchiquement rattachées au dicastère Travaux et environnement. Les personnes intervenant au sein du dicastère sont le chef de service, le fontainier, le responsable STEP et le technicien en charge de l'éclairage public. Un lien fonctionnel est prévu pour les activités liées au dicastère Réseaux et énergie.

- Un chef de service à 40% (rattaché au Service Travaux et environnement)
- Un chef de la voirie, adjoint au chef de service et fontainier à 60% (rattaché au Service Travaux et environnement)
- Un responsable STEP et réseau d'assainissement, poste enfin repourvu à 100% depuis le 1er août 2021 (rattaché au Service Travaux et environnement)
- Un technicien en charge de l'éclairage public à 20% depuis le 1er octobre 2021 (rattaché au Service Travaux et environnement)

La personne qui devait reprendre le poste de responsable de la STEP n'a pas pu concrétiser la remise de son entreprise, son activité à la commune a donc été limitée à 50% de février 2020 à fin juillet 2021. C'est donc avec soulagement pour le service que le nouveau responsable a pu prendre ses fonctions le 1er août 2022 à 100%. Il vient de terminer son temps d'essai avec succès.

Un nouveau technicien en génie-civil a intégré le Service Travaux et environnement en octobre 2021. Il se trouve que cette personne a réalisé une bonne partie de sa carrière à la Romande Energie, en tant que responsable de plusieurs secteurs en éclairage public et notamment celui de Grandson. Il était donc naturel qu'il reprenne à 20% cette tâche au service Réseaux et Energies.

L'arrivée de cette personne a permis au chef de service et au chef de service adjoint de dégager officiellement du temps au profit des projets respectivement de l'AIERG et de l'ACRG. Dorénavant et selon convention, un maximum de 150 heures par année pourra être facturé pour le temps consacré par ces deux techniciens à chacune de ces deux associations.

Réponses aux vœux et remarques de la Commission de gestion sur le rapport 2020 :

Voeux

Voeu 4.1: La CoGes encourage la Municipalité à poursuivre, étendre et préciser la mise en place de la comptabilité de la consommation d'énergie sur le territoire communal. Si les données sont disponibles, il serait souhaitable de remonter sur la décennie écoulée, et de joindre ces chiffres au rapport de gestion.

En séance de commission, les chiffres des trois dernières années ont été présentés en ce qui concerne la consommation totale sur le territoire de Grandson pour l'eau, l'électricité et le gaz, ils sont joints au rapport.

Voeu 4.2: La CoGes souhaite que la Municipalité poursuive et étende les mesures visant à lutter contre la pollution lumineuse, par exemple en généralisant ses actions d'extinction nocturne.

La Municipalité a pris bonne note de ce voeu et poursuit, comme expliqué en commission, les contacts avec des prestataires nous permettant d'envisager l'instauration d'un système télécommandé de réglage des horaires de l'éclairage public par secteur à un coût raisonnable. Rappelons ici que le service fonctionne depuis une année et demi avec un demi-poste manquant, affectant en particulier ce secteur.

Remarque

Remarque 4.1: La CoGes suggère à la Municipalité de publier le "Concept énergétique communal" sur le site internet, ou du moins une version simplifiée. De même, les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs pourraient figurer au rapport de gestion.

Comme expliqué en commission, le concept énergétique communal date de 2012. Les mesures datant de 2013 servent de document de référence pour la Municipalité, mais surtout pour la collaboration interservices. S'il est destiné à être publié, il doit être entièrement remanié et réactualisé.

Projets intercommunaux

ACRG : Développement du projet du réservoir et chlorothalonil

Le projet d'ouvrage de ce réservoir d'importance régionale a reçu un préavis positif des instances cantonales en octobre lors de son examen préalable. Le bureau mandataire a donc pu poursuivre et préciser les détails de sa construction et la mise à l'enquête publique devrait être publiée au début du printemps 2022. Ce nouveau réservoir permettra non seulement de valoriser les ressources régionales en eau mais également d'assurer la défense incendie des communes et d'améliorer les redondances régionales et communales.

Bien que la teneur en chlorothalonil se situe en dessus de la valeur prescrite sur la partie du réseau d'eau distribuée par l'ACRG, il est important de rappeler que l'eau reste parfaitement consommable.



En Suisse, les exigences fixées pour l'eau potable sont très élevées et les normes sont beaucoup plus restrictives que les normes européennes. Les analyses ont par ailleurs révélé une légère baisse de cette teneur, passant de 0.215 µg/l en 2020 à 0,184 µg/l en 2021. Pour tenter de résoudre cette problématique, des études très prometteuses par filtration de l'eau avec du charbon actif sont actuellement menées par des bureaux spécialisés. L'ACRG a donc bon espoir d'être en mesure d'installer ce genre de dispositif aux puits d'Onnens dans un futur pas trop lointain.

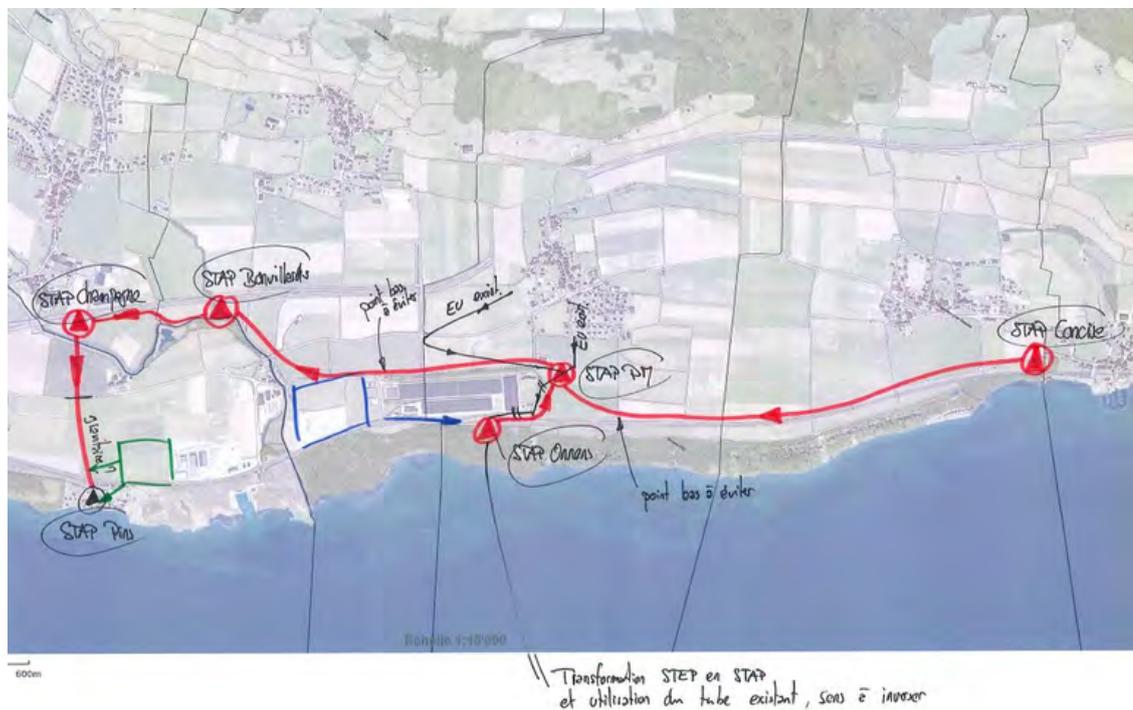
AIERG - Connexion Pins-Merveilleuse et STEP - Yverdon

Travaux initiés en 2020, quelques semaines en janvier ont été encore nécessaires pour terminer le secteur de Sous-Repus à la chambre de connexion gravitaire dite de la Merveilleuse. Sur le deuxième front côté Yverdon-les-Bains, les travaux ont débuté de part et d'autre du forage dirigé sous la Brinaz en octobre 2020. La météo particulièrement difficile jusqu'au printemps cumulée à quelques surprises en sous-sol a demandé que certains secteurs soient étayés pour garantir l'avancement des travaux. L'enrobé du chemin a particulièrement souffert de ces travaux et a dû au final être refait aux frais de l'entreprise sur plusieurs tronçons. La cohabitation et la coordination entre la fin des travaux des ECF, le début de ceux du FCGT et le passage des piétons et des cyclistes en transit ont été particulièrement acrobatiques. Le tube de refoulement EU est donc raccordé à Yverdon-les-Bains et est en attente à quelques mètres de la future STAP à construire.



AIERG – Connexion de Concise, Onnens, Bonvillars et Champagne à la STAP des Pins

Dès que le nouveau comité de direction a pris ses fonctions, il s'est de suite mis au travail avec l'assistance du chef de service, et a étudié à l'aide de son mandataire les premières variantes de connexions des STEP de Concise, Onnens, Bonvillars et Champagne à la STAP des Pins. La complexité du projet se retrouve augmentée par les plans et projets spéciaux d'aménagement en cours à Onnens et Grandson (Site Poissine 4B1, etc...). Un avant-projet devrait pouvoir être présenté au printemps 2022.



AIERG - Construction d'une nouvelle STAP (en remplacement de la STEP)

Suite à la validation le 13 janvier par le Conseil intercommunal du préavis relatif au crédit d'investissement pour la transformation de STEP de Grandson en STAP régionale, l'AIERG a donc pu procéder à l'appel d'offres pour les honoraires d'ingénieur. En parallèle, l'enquête publique pour la construction de l'ouvrage s'est déroulée du 5 juin au 4 juillet 2021 et n'a soulevé aucune opposition, le permis de construire a été octroyé le 4 août par la direction générale de l'environnement. Un appel d'offres a été organisé pour les prestations de génie-civil. Le début des travaux est toujours agendé pour le printemps 2022.



Eau de boisson et défense incendie

Missions et prestations

Missions

- Assurer la fourniture en qualité et en quantité de l'eau de boisson
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau de distribution d'eau de boisson
- Surveiller et entretenir les différents ouvrages de captage et de stockage d'eau de boisson
- Garantir des conditions favorables pour la défense incendie
- Veiller à un usage conforme et économe de la ressource et aux relevés de consommation
- Coordonner les projets communaux avec les réseaux intercommunaux et les autres dicastères

Prestations

- Contrôle hebdomadaire des sources et vérification des analyses
- Intervention lors de fuites, de pannes ou tout autre incident détecté sur le réseau (24/24 et 7/7)
- Contrôle des interventions faites par les concessionnaires sur le réseau communal
- Pose et contrôle des compteurs d'eau permettant le relevé des consommations
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'eau communal
- Analyse des projets privés de construction concernant les impacts sur le réseau communal
- Détection des fuites avec des mandataires spécialisés
- Vérification des équipements pour la défense incendie avec des mandataires spécialisés

Points marquants 2021

- Déprédation puis sécurisation du réservoir des Râpes
- Fuites d'eau
- Crue du lac – qualité de l'eau

Synthèse des activités

Déprédation puis sécurisation du réservoir des Râpes

Des déprédations inquiétantes se sont produites sur le réservoir des Râpes. Site habituellement visité par des fêtards inoffensifs qui ne laissent que des bouteilles vides comme preuves de leur passage, le bâtiment a cette fois été lourdement tagué et les serrures ont été forcées à la perceuse, heureusement sans succès. Les auteurs n'ont en effet pas pu entrer dans le bâtiment. Par chance, les cylindres n'étaient pas suffisamment abîmés pour que le fontainier ne puisse pas lui-même accéder à l'ouvrage ! Afin de sécuriser les lieux, un puissant éclairage automatique a été installé ainsi qu'une seconde porte en acier inox.



Fuites d'eau et intervention sur les vannes



En 2021, il y a eu 4 fuites sur le réseau communal (11 en 2019) et 11 fuites ont été détectées chez des privés contre 2 en 2020.

La fuite sur le giratoire de Corcelettes a été particulièrement compliquée, elle a nécessité le remplacement de 3 mètres de tuyaux fonte Ø150.

1 vanne de concession changée car défectueuse, 1 vanne de concession ajoutée car n'existait pas et 2 vannes de réseau ont été changées.

Crue du lac - qualité de l'eau

Suite à la crue exceptionnelle du lac en juillet 2021, la dynamique des sources d'Onnens, d'où provient 80% de l'eau potable achetée par Grandson à l'ACRG, a été perturbée. Durant quelques semaines, l'eau a pu avoir un goût terreux mais était parfaitement consommable. De nombreux contrôles ont été réalisés jusqu'au retour à la normale. Le service avait communiqué sur ce qui précède le 14 août.



Eaux usées et eaux claires

Missions et prestations

Missions

- Traiter et évacuer les eaux usées et les eaux claires pour éviter tout impact environnemental néfaste
- Gérer la STEP et les différents ouvrages du réseau efficacement et dans le respect des normes
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau d'épuration des eaux
- Coordonner les projets communaux avec le projet de régionalisation
- Veiller à la bonne facture des travaux des mandataires spécialisés

Prestations

- Contrôle quotidien et vérification des relevés de la STEP
- Intervention lors d'alarmes à la STEP et sur les différentes STAP (24/24 et 7/7)
- Entretien du réseau des conduites existantes et des 23 stations de pompage/relevage
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'évacuation EU/EC communal
- Prise d'échantillons pour analyses par le Laboratoire cantonal
- Coordination avec l'AIERG (PGEEi)
- Garantir le traitement professionnel des eaux usées en tout temps et en toutes circonstances
- Coordination avec l'AIERG (conduites et transformation de la STEP en STAP)

Points marquants 2021

- Entrée en fonction du nouveau responsable STEP et réseau d'épuration
- Achat d'une caméra d'inspection
- Crues du Lac

Synthèse des activités

Entrée en fonction du nouveau responsable STEP et réseau d'épuration

L'arrivée de M. Charrière à 100% au poste responsable STEP et réseau d'épuration depuis le 1er août 2021 met fin à une période tendue qui a débuté en décembre 2019 avec le départ en arrêt maladie suivi de la retraite de l'ancien responsable. L'intérim n'avait été assuré qu'à 50% par un employé qui avait au final dû renoncer à ce poste faute de pouvoir l'occuper à plein temps. La tâche fût donc difficile pour le nouveau responsable qui a dû reprendre la STEP et le réseau d'épuration sans réelle transition et avec des installations déjà vétustes dont l'entretien méritait un réel rattrapage particulièrement juste après le violent épisode des crues du lac. Il s'est de suite impliqué dans ses missions, a pu reprendre la situation en main et procéder à des réparations et des maintenances qui se sont avérées aussi utiles qu'efficaces. Il suivra durant l'hiver 2022 une formation FES « gestionnaire de STEP de faible capacité ».

Achat d'une caméra d'inspection

Dans la dynamique de ce nouvel engagement, le service a fait l'acquisition d'une caméra d'inspection des canalisations. Cet outil permettra de réaliser une bonne partie des investigations de diverses sortes de conduites sans mandater comme jusqu'à présent une société spécialisée. La caméra est en mesure d'être poussée sur 50 mètres et d'indiquer à l'opérateur la position, les matériaux, les connections et les éventuelles obturations des canalisations.



Crue du lac

La crue historique du lac du 18 juillet 2021 a provoqué dans un premier temps la perturbation puis l'arrêt du pompage des eaux usées dans le secteur de Sous-Repuis. En effet, vu le niveau du lac mesuré à 430.73, les installations pompaient dès lors l'eau du lac et étaient devenues inutiles. Les quelques habitants encore présents ont été priés de renoncer à produire des eaux usées, ces dernières ne pouvant plus être évacuées. Les STAP principales ont pu rester actives, toutefois leurs trop-pleins ont dû être bouchés car le lac s'en servait pour renvoyer de l'eau dans les ouvrages de pompage (photo).



Energies

Missions et prestations

Missions

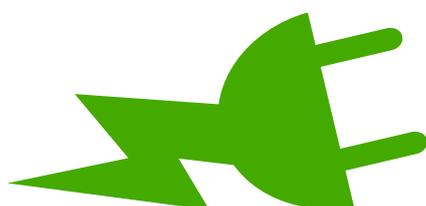
- Assurer avec Romande Energie la fourniture d'électricité pour l'éclairage public
- Entretien du réseau d'éclairage public en collaboration avec Romande Energie
- Assurer le renouvellement et l'extension du réseau d'éclairage public
- Fournir et poser la décoration lumineuse lors des fêtes de fin d'année
- Mettre en oeuvre le Concept énergétique communal selon les opportunités
- Développer avec Romande Energie un réseau de chauffage à distance
- Veiller à ce que la fourniture de gaz par la Ville d'Yverdon-les-Bains - Energies soit réalisée

Prestations

- Détection des pannes et réparation lors de défauts mineurs
- Signalement des défauts du réseau au mandataire chargé de l'entretien
- Modernisation de l'éclairage public et mise en éclairage dynamique sur mandat
- Production d'énergies renouvelables (STEP et panneaux photovoltaïques)
- Accompagner le développement du réseau de chauffage à distance de Romande Energie

Points marquants 2021

- Mise en œuvre du fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable
- Diverses améliorations de l'éclairage public et du contrat de maintenance
- Accompagnement du service des énergies d'Yverdon-les-Bains pour le remplacement de 2 conduites de gaz devant l'Hôtel de Ville



Synthèse des activités

Mise en œuvre du fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable

La directive annexe au règlement du fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable a été finalisée durant le 1er semestre 2021. La commission pour le fonds, composée de la secrétaire technique, du chef et de la municipale du Service Réseaux et énergies, a ainsi pu attribuer dès le 1er septembre des subventions à 14 bénéficiaires pour un montant total de 7'800.-. La répartition des subventions 2021 par domaine est la suivante :

Mobilité

- 4 subventions pour un vélo électrique

Energies renouvelables

- 3 subventions pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- 4 subventions pour un CECB+, certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 1 subvention pour le remplacement d'un chauffage énergie fossile par une pompe à chaleur
- 1 subvention pour l'achat d'une batterie de stockage du courant photovoltaïque

Nature

- 1 subvention pour le remplacement d'une haie de thuyas par une espèce indigène.

Diverses améliorations de l'éclairage public et du contrat de maintenance

Depuis plusieurs années, le passage au LED a permis à la commune d'économiser sur sa consommation électrique comme le montre le graphique ci-dessous :

Factures « électriques + Forfait » de l'éclairage trouvé sur ProConcept, (sans l'EP sur compteur mix comme l'éclairage du port)



L'arrivée du nouveau technicien "génie-civil", également spécialiste en éclairage public au sein du Service Travaux et environnement en octobre 2021, a permis d'identifier les postes de l'éclairage public sur lesquels il est possible de réaliser des économies.

En agissant sur les types de luminaires et les luminaires en double contrat (chez les services Réseaux et énergies et Bâtiments et gérances) le coût du contrat de maintenance passera d'environ 30'000.- à 24'000.- dès son renouvellement en été 2022 et pour 5 ans. Les coûts d'énergie diminueront grâce à un passage au compteur de certaines armoires au lieu du forfait en place, ainsi que grâce à une série d'abaissements d'intensité lumineuse.

Voici les modifications apportées entre octobre et décembre 2021 :

Echange de 13 luminaires au chemin de l'Etang.

Passage de luminaires à 80W à des luminaires LED à 26W avec abaissement à 50% de 20h-23h et à 20% de 23h-5h. Economie de CHF 752.- par année:

Nombre d'heure d'utilisation	4252		h		
1er abaissement	50%	20	h	23	h
2e abaissement	20%	23	h	5	h
Consommation d'énergie avant	4 422		KW/h		
Consommation d'énergie après	660		KW/h		
Prix de l'énergie	0,2		CHF		
Economie réalisée	752		CHF/an		

Echange de 9 luminaires place du Château commandés en 2021, la pose sera réalisée en février 2022.

Passage de luminaires à 270W à des luminaires LED à 75W avec abaissement à 50% de 20h-05h (non pris en compte car l'alimentation n'est pas sous compteur). Economie de CHF 1'492.- par année:

Nombre d'heure d'utilisation	4252		h		
Consommation d'énergie avant	10 332		KW/h		
Consommation d'énergie après	2 870		KW/h		
Prix de l'énergie	0,2		CHF		
Economie réalisée	1 492		CHF/an		

Accompagnement du service des énergies de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour le remplacement de deux conduites de gaz devant l'Hôtel de Ville

Une fuite de gaz avait été détectée en mars au niveau de l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville, le service Energies d'Yverdon-les-Bains a donc démarré les travaux de réparation à la suite. Devant la complexité des services souterrains en présence, notamment deux ouvrages très volumineux d'eaux usées et de Swisscom, l'opération a été abandonnée le temps d'étudier un tracé réalisable. Cette étude ayant abouti durant l'été, de lourds et complexes travaux se sont déroulés du 13 septembre au 10 octobre afin de remplacer deux conduites avec succès, notamment à travers le voûtage du Grandsonnet.



Effizienz énergétique

Le Service Réseaux et énergies est très soucieux de réduire en priorité la consommation de l'éclairage public, comme exposé précédemment, ainsi que la pollution lumineuse. Des solutions d'amélioration sont étudiées rue par rue, tronçon par tronçon, afin de moderniser l'éclairage public et d'optimiser l'intensité lumineuse. Cette analyse détaillée de la situation permettra également de mettre à jour pas à pas notre plan directeur de l'éclairage public dont la dernière version date de 2011.

Dans le cadre de la mise en place du PECC (plan énergie et climat communal), en collaboration avec le municipal du dicastère Travaux et environnement, le service va s'attacher durant le 1er semestre 2022 à établir un bilan carbone et un profil énergétique du territoire communal qui donneront un aperçu concret de la situation actuelle ainsi que des économies pouvant être réalisées. Ces données actualisées permettront de compléter, voire remplacer le concept énergétique communal de 2013 devenu quelque peu obsolète.

Dans l'optique de répondre aux vœux des précédentes commissions de gestion, quelques graphiques de consommations énergétiques sont présentés ci-dessous :

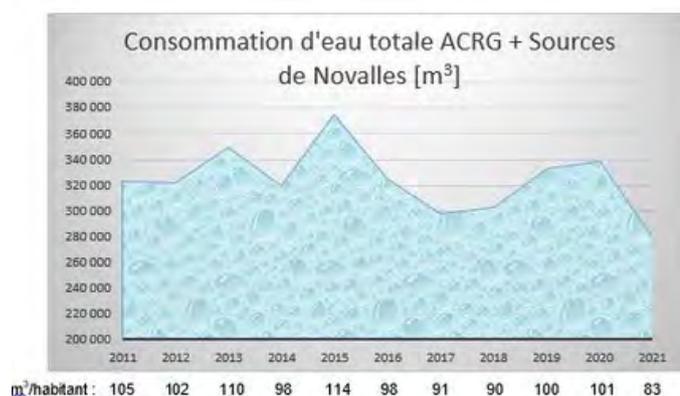


En 2021 : 352 consommateurs – 50'610 kWh/ consommateur

Exemples de consommation annuelle :

Cuisinière familiale	514 kWh
Chauffe-eau seulement	1337 kWh
Chauffage appartement	7200 kWh
Chaudière villa	25717 kWh
Chaudière petit immeuble	82296 kWh

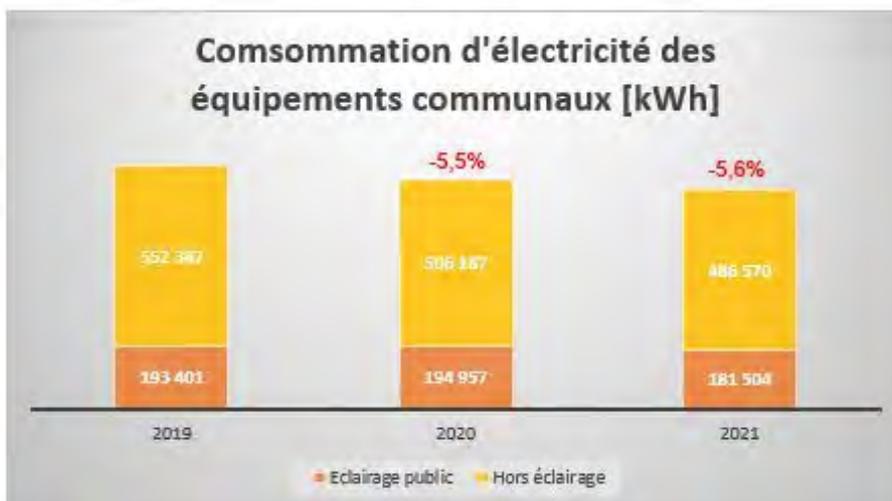
Eau – Données ACRG et Commune



En 2015, la Suisse a vécu son 2ème été le plus chaud depuis 152 ans.

Electricité – Données Romande Energie

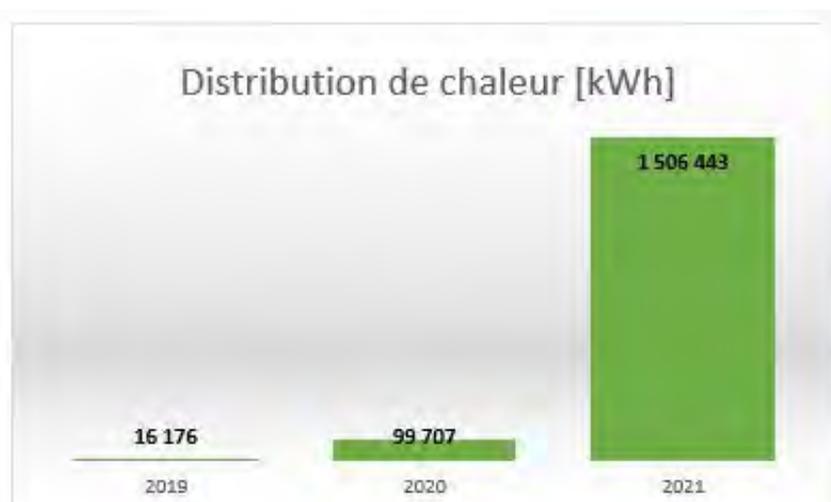
La provenance de l'électricité utilisée par les équipements communaux est 100% suisse et d'origine hydraulique.



Energie photovoltaïque

La production du toit de la voirie s'est élevé à 27'224 kWh pour une rétribution d'environ CHF 13'000.-.

Chauffage à distance – Données Romande Energie



Bâtiments et gérances



Préambule municipal

Un des événements marquants du début de l'année a été la mise en service du chauffage à distance et le raccordement des bâtiments communaux, soit les collèges des sites du Jura et de Borné-Nau, le bâtiment de la voirie et les immeubles des Colombaires 1 et 3, permettant ainsi la transition d'une énergie fossile (gaz et mazout) vers une énergie renouvelable et locale (plaquettes) pour alimenter ces gros consommateurs.

La construction du bâtiment multi-usages de Borné-Nau D, abritant les installations du chauffage à distance au sous-sol, l'économat, des salles de classe et des salles spéciales ainsi que le CMS et le SDIS étant arrivée à son terme, il a fallu procéder aux nettoyages et à la remise aux utilisateurs ainsi qu'aux signatures des baux et conventions.

L'aboutissement des chantiers conséquents de Borné-Nau fut un soulagement pour les habitants et les usagers du périmètre. Ce fut également le cas pour le service, le suivi de ces constructions représentant une charge de travail non négligeable.

Le deuxième semestre a été marqué par la transformation de l'ancienne salle de gym du collège du Jura A en bibliothèque scolaire et publique, troisième et dernière étape d'un préavis adopté par le Conseil communal en 2015.

Le préavis de la salle et du restaurant des Quais a lui aussi été finalisé par la réalisation des derniers travaux.

Sur le plan des gérances, la ludothèque et les P'tits Loups ont emménagé dans leurs nouveaux locaux partagés à Jean-Lecomte, rénovés également dans le cadre d'un préavis voté par le Conseil communal. Deux conventions d'utilisation ont été signées.

Le camping des Pins a changé de gérant en fin d'année, sur demande du locataire sortant et par le biais d'un transfert de bail.

Deux déménagements de locataires dans les immeubles ont permis de rénover deux appartements. Les contraintes sanitaires liées au COVID ont affecté le service de conciergerie par une surcharge de travail et la nécessité de s'adapter sans cesse. Tous les employés se sont pleinement investis et ont su faire preuve de souplesse afin de répondre aux défis à relever.

En résumé, on observe trois axes principaux suivis cette année par le service :

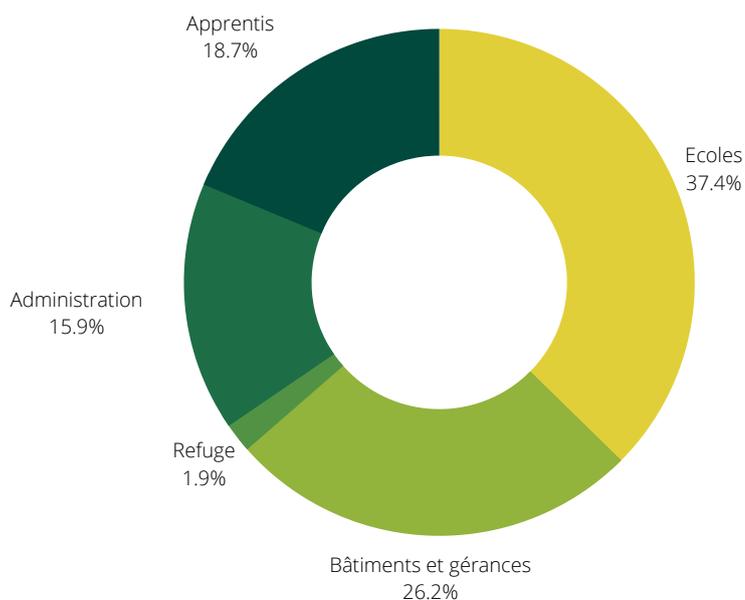
- Transition énergétique par le chauffage à distance
- Mise à disposition de nouveaux locaux scolaires et autres usages
- Respect des normes sanitaires liées au COVID

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2021, le personnel du dicastère Bâtiments et gérances est composé de 11 personnes (soit 10.3 ETP) :

- Un chef de service à 100%
- Un adjoint au chef de service et chef du secteur gérance à 100%
- Un chef du secteur scolaire à 100%
- Trois concierges scolaires à 100%
- Un concierge gérance à 100%
- Une concierge polyvalente depuis le mois de juillet à 80%
- Un apprenti de 3ème année agent d'exploitation CFC « bâtiment » (1 jour de cours)
- Un apprenti de 2ème année agent d'exploitation AFP « bâtiment » (1 jour de cours)
- Une secrétaire du service à 50%

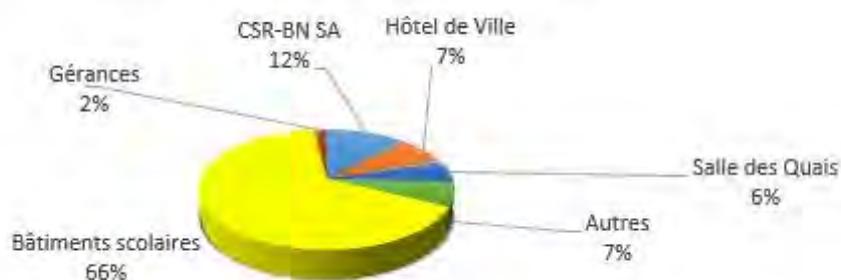
Dans l'effectif susmentionné, il n'est pas tenu compte du personnel auxiliaire non-soumis au règlement du personnel communal.



Une concierge polyvalente est venue compléter l'équipe Bâtiments et gérances depuis le 1er juillet. Ce poste à 80% est affecté au Centre sportif régional de Borné-Nau (CSR-BN).

Conjointement avec le Greffe, une secrétaire a été engagée afin de s'occuper des locations des salles (salle des Quais, refuge, CSR et salles de gymnastique) durant la période d'arrêt maladie de la secrétaire titulaire. Le service est toujours organisé en deux secteurs (scolaire et gérance). En plus des entretiens courants, le service est sollicité pour différentes tâches d'aménagements ou déménagements.

Heures par bâtiment en 2021



Réponses aux vœux et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2020

Vœux

Vœu 5.1: La CoGes encourage la Municipalité à planifier la réfection des bâtiments. Il apparaît que ceux-ci ne sont rénovés qu'au coup par coup, sans qu'aucune vision à long terme et globale n'existe. L'inventaire du portefeuille immobilier communal demandé par la CoGes pourrait servir de base de travail.

La Municipalité prend note de ce vœu.

Il est difficile de bien planifier une rénovation du parc immobilier. La commune a beaucoup construit ces dernières années. Des rénovations urgentes arrivent de manière imprévue et sont traitées en priorité.

- Collèges Borné-Nau B et C :
 - L'étanchéité des toits pose problème. Une réfection complète des toits doit être planifiée avec une isolation thermique.
- Collège Jura B
 - Suite au déplacement des salles de travaux manuels et de cuisine à BND, ces locaux sont actuellement non affectés. Un projet d'étude est en cours visant à les réaffecter et les rénover sur le plan technique (CVSE chauffage, ventilation, sanitaire, électricité).
- Colombaires 1
 - La création d'une distribution d'eau chaude centralisée et la réfection de 3 salles de bain sont en projet.
- Collège des Tuileries,
 - Rafrâichissement des peintures et mise en conformité de l'électricité.
- Chapelle des Tuileries,
 - Remise en fonction de la cloche et rafrâichissement des vitraux d'entrée.
- Hôtel de Ville :
 - Rénovation du bâtiment et transformation des appartements en bureaux
- Pour tous les bâtiments :
 - Mettre en place des améliorations énergétiques.

Vœu 5.2: La CoGes encourage le Service Bâtiments et gérances à établir des contacts réguliers avec les tenanciers des différents campings.

Des contacts réguliers ont déjà lieu et seront poursuivis.

Répondu au point observation 5.1 ci-dessus

Vœu 5.3: La CoGes souhaite qu'une comptabilité énergétique plus précise soit établie pour les bâtiments communaux. Actuellement, seule la consommation annuelle est disponible, faute d'appareil de mesure, ce qui ne permet pas de planifier la pose de panneaux photovoltaïques de manière efficace.

Sur la base de la consommation énergétique des bâtiments, la Municipalité s'efforcera de procéder à une analyse plus détaillée.

A ce jour, les compteurs d'entrées ne permettent pas d'effectuer une analyse plus fine.

Observations

Observation 5.1: La CoGes demande à la Municipalité d'effectuer des contrôles réguliers dans les différents campings de la commune, et d'être stricte dans l'application des règlements régissant ceux-ci.

La Municipalité partage l'avis de la commission, elle sera stricte dans l'application des règlements.

Camping des Pins : Lors du transfert de bail, la mise en conformité et le respect des lois et règlement ont été clairement notifiés au nouveau repreneur.

Camping du Pecos : Un nouveau règlement du camping a été exigé.

La gestion des campings a changé de dicastère avec la nouvelle législature dès le premier juillet 2021.

Observation 5.2: La CoGes remercie la Municipale responsable pour avoir établi la liste des bâtiments, comme demandé par les précédentes commissions de gestion. Cependant, elle invite la Municipalité à l'agréments de plus de détails (utilisation, locataires, état du bâtiment, investissements prévus, etc.).

La prochaine liste sera complétée avec les données liées à la gestion de l'année concernée.

Liste des bâtiments	Affectation	Etat général	Rénovation à planifier	Timing
Collège Borné Nau B, Rue Jura 27	8 classes secondaires, 1 appartement de 4,5 pièces	Moyen	Le toit avec isolation	2022-23
Collège Borné Nau C, Rue Jura 27	1 salle de gym, caserne SDIS	Moyen	Le toit avec isolation	2022-23
Bâtiment Borné Nau D, Chemin du Borné Nau 3	1 étage CMS, 2 étages écoles salles TM et 4 classes secondaires, CAD, 3 garages SDIS	Bon		
Bâtiment de la Voirie, Rue du Jura 25	Dépôt de la voirie pour 80% du volume et un appartement 5 pièces	Moyen	Agrandissement	2022-23
Collège du Jura A, Rue du Jura 14	Bibliothèque publique-scolaire, 8 classes primaires, bureaux des PPLS	Bon		
Collège du Jura B, Rue du Jura 14	7 classes primaires, 1 salle de gym	Mauvais	Rénovation des parties techniques CVSE, réaffectation des anciennes salles TM et cuisine	
Bâtiment L'Etat, Jean-Lecomte 1	Bibliothèque publique	Moyen		
Bâtiment Ludothèque, Jean-Lecomte 5	Ludothèque et structure d'accueil les P'tits Loups	Bon		
Immeuble, Rue des Colombaires 1	4 appartements de 3 pièces	Mauvais	Distribution d'eau chaude centralisée, réfection de 3 salles de bain, peinture parties communes, porte entrée immeuble	2022-23
Immeuble, Rue des Colombaires 3	15 appartements de 1 à 5 pièces	Moyen	Peinture parties communes, porte entrée d'immeuble	2022-23
Immeuble, Rue des Colombaires 21	6 appartements de 2 à 4 pièces	Bon	Peinture parties communes, porte entrée d'immeuble	2022-23
Immeuble, Rue des Colombaires 23	6 appartements de 2 à 4 pièces	Bon	Peinture parties communes, porte entrée d'immeuble	2022-23
Immeuble des Cloîtres, Rue Haute 25-27	5 appartements de 3,5 pièces	Bon	Changer les fenêtres d'un appartement	2022-23

Bâtiment EVE, Rue des Remparts 6	Structure d'accueil UAPE	Bon		
Hôtel de Ville, Rue Basse 57	2 appartement de 2 et 3 pièces, bureaux administratifs	Moyen	Rénovation des combles pour créer des bureaux supplémentaires installation d'un ascenseur, remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière à pellets	2023-26
Collège des Tuileries, Rue du Collège 12	4 classes primaires	Moyen	Rafraîchissement des peintures	2022
Collège Es Pierres, Chemin Es Pierres 2	2 salles de classe et 1 dépôt	Bon		
Chapelle des Tuileries, Route de Giez 1	Chapelle protestante	Moyen	Remise en fonction de la cloche, rafraîchissement des vitraux	2022-23
Salle des Quais, Chemin du Lac 43	1 restaurant, 1 salle de spectacle	Bon		
Bâtiment l'Oasis, Chemin du Lac 41	Dépôt du restaurant des Quais	Bon		
Bâtiment anciens abattoirs, Rue Jean-Lecomte 7	1 dépôt pour la circulation, 1 dépôt des USL	Mauvais		
Bâtiment ancien local du feu, Place du Château 3	1 dépôt Amis du Château	Mauvais		
Ancienne Chapelle, Place du Château 9	Désaffectée	Très mauvais		
Bâtiment de la Capitainerie, Chemin du Pécos	1 bureau, WC, et vestiaires CVG	Bon		
Bâtiment de la Maison des Terroirs, Rue Haute 13	Café-magasin, 1 caveau	Bon		
Kiosque des Tuileries, Route de Lausanne 32	Kiosque	Bon		



Bâtiments

Missions et prestations

Missions

- Entretien, nettoyage et gestion de la salle des Quais
- Organisation, gestion et attribution des accès aux bâtiments et locaux communaux
- Gestion des baux, des contrats et locations des appartements et biens communaux (parking Jean-Lecomte)
- Entretien, nettoyage et gestion du patrimoine immobilier communal
- Développement, valorisation et maintien en état des bâtiments

Prestations

- Service de nettoyage, d'intervention et dépannage dans les biens immobiliers communaux
- Entretien extérieur des bâtiments communaux (tonte et taille des arbustes)
- Réception, assistance et encadrement des clients à la salle des Quais
- Collaboration avec les utilisateurs des édifices et locaux mis à disposition
- Mise à jour ou en conformité des installations et constructions
- Encadrement et assistance de formation pour personnes en réinsertion professionnelle (CGPI, Repuis)
- Prestations de conciergerie pour les bâtiments scolaires et publics

Gérances

Missions et prestations

Missions

- Tâches de gérance immobilière des 40 appartements communaux
- Création des annonces immobilières et gestion des rendez-vous et visites des potentiels locataires du bien à louer
- Etude des différents dossiers remis par les candidats et la sélection du futur locataire
- Rédaction du contrat de bail et établissement de l'état des lieux d'entrée
- Perception, révision et calcul des loyers et des charges
- Gestion des impayés (relances et conduite des éventuelles procédures de recouvrement)
- Gestion des sinistres (déclaration auprès de l'assureur, résolution des sinistres)
- Gestion des réparations effectuées par le personnel du service avec, le cas échéant, l'éventuelle intervention d'entreprises spécialisées
- Gestion des formalités de fin de contrat (résiliation, état des lieux de sortie, restitution de la caution)

Prestation

- Assistance aux locataires et utilisateurs des bâtiments, appartements et locaux mis à disposition

Points marquants en 2021

- Bâtiment multi-usages (BND)
- Transformation de l'ancienne salle de gymnastique du Jura en bibliothèque publique-scolaire
- COVID – désinfection dans les bâtiments publics et scolaires
- Rénovation d'appartements communaux
- Travaux énergétiques – Chauffage
- Salle des Quais - Finalisation du préavis n°614-19
- Reprise de la conciergerie pour les immeubles des Colombaires 21-23
- Reprise de la conciergerie du refuge Tête Noire
- Location des salles – Salle des Quais, refuge, Centre sportif régional

Synthèse des activités

Bâtiment multi-usages (BND)

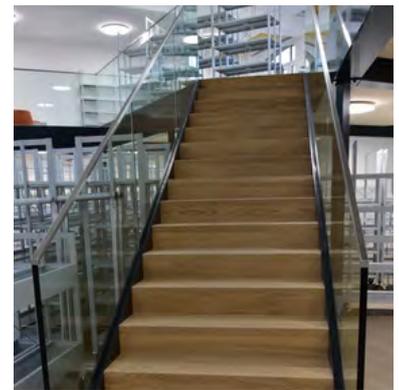
Le chantier du bâtiment multi-usages s'est terminé en juin. Les locataires ont pu déménager dans les délais annoncés. Seul le SDIS a été reporté suite à des dysfonctionnements des portes de garage. Ce bâtiment accueille quatre utilisateurs (ASIGE, CMS, SDIS, Romande Energie / CAD). Il reste encore quelques finitions à exécuter. Le service a été sollicité pour le suivi du chantier à hauteur d'une séance de chantier par semaine et de multiples rendez-vous avec l'excellente direction du bureau d'architecte et de la Romande Energie. Il a également collaboré au déménagement de l'ASIGE.



Transformation de l'ancienne salle de gymnastique du Jura en bibliothèque publique-scolaire

Le service a exécuté l'étape 3 du préavis 566/15 « Travaux de transformation et réaménagement des collèges du Jura ». Pour rappel, l'étape 3 correspond à la transformation de l'ancienne salle de gymnastique du collège du Jura A (ancien bâtiment) en une bibliothèque publique-scolaire. Les travaux ont débuté en juin pour s'achever en décembre. La pénurie des matières premières n'a eu que peu d'impact, ce qui a permis de respecter le délai donné à l'arrondissement scolaire et au canton pour l'engagement d'un bibliothécaire en collaboration avec la commune.

Il reste des petites finitions qui n'entravent pas la mise en place. Le service a suivi tous les processus de réalisation, d'adjudication et de choix des matériaux en collaboration avec l'architecte.



COVID - désinfection dans les bâtiments publics et scolaires

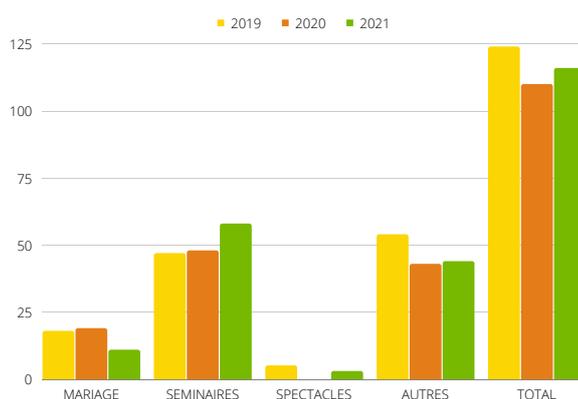
Le premier semestre de l'année a été compliqué à assumer en termes de nettoyage. Les directives ont imposé aux communes des actions et passages dans chaque classe, WC et salle. L'ASIGE a accepté de prendre à sa charge les coûts liés à cette charge supplémentaire. Cela représente pour la commune 588 salles sur une semaine de 4 jours, le mercredi étant considéré comme nettoyage d'office.

Le second semestre a été plus simple, le canton ayant reporté certaines tâches sur les enseignants et élèves. Les tâches du service ont pu être mieux gérées.

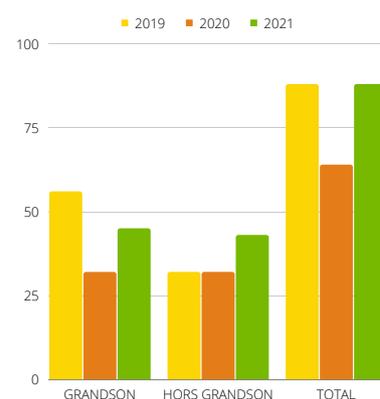
Location des salles - Salle des Quais et refuge Tête Noire

Les locations, tant du refuge que de la salle des Quais, ont été impactées par les restrictions sanitaires. L'administration du service a dû gérer un nombre important de résiliations. Les tableaux ci-dessous montrent une stabilité par rapport à l'année précédente également impactée par le COVID.

Locations salle des Quais



Locations refuge Tête Noire



Rénovation d'appartements communaux

Le service a profité des départs de deux locataires pour effectuer des travaux d'entretien et de rafraîchissement.

- Immeuble des Colombaires 3, un appartement 2 pièces
 - Rénovation de la salle de bain : carrelage et équipements sanitaires. Le salon et la chambre : rafraîchissement des peintures. Cuisine : remplacement de l'agencement et du carrelage ainsi que révision de l'installation électrique.
- Immeuble des Colombaires 23, un appartement 4 pièces
 - Rafraîchissement des peintures dans toutes les pièces, mise en conformité de l'installation électrique.

Travaux énergétique - Chauffage

- Raccordement au CAD (chauffage à distance) pour les bâtiments communaux : bâtiment de la voirie (rue du Jura 25), bâtiments scolaires de Borné-Nau A et B (rue du Jura 27), bâtiments scolaires de Jura A et B (rue du Jura 14). Les travaux sont intervenus le premier semestre de l'année et ont respecté les taxes de raccordement annoncées par le contrat de la Romande Energie. Le service a quant à lui géré l'adjudication des entreprises pour effectuer le changement (gaz ou mazout) au chauffage à distance alimenté par des plaquettes de bois de la région.
- Bâtiment des Cloîtres (rue Haute 25-27)
 - Nous avons budgétisé pour 2021 le remplacement de la chaudière à gaz pour des raisons de vétusté. Le service a également changé les fenêtres de l'appartement du 2e étage, en respectant les directives des monuments et sites. Il reste encore un appartement où le service doit planifier un changement de fenêtres (moins urgent).



Ecoles et sécurité



Préambule municipal

Cette année encore fut marquée par la pandémie de Covid-19. Les activités des ASP et plus particulièrement de la protection civile ont entraîné un engagement plus important qu'à l'habitude. Des annonces de manifestations (POCAMA) à valider, puis à annuler, des missions de contrôle des consignes et des restrictions, des mobilisations pour vacciner la population ont demandé un investissement exceptionnel de tous les acteurs de la sécurité.

Les problèmes de stationnement, de nuisances et d'incivilités dans les périmètres scolaires et au bord du lac sont en nette diminution. La pose d'un système de vidéo-surveillance dans ces zones est certainement un des facteurs de cette accalmie. Les nouvelles zones de stationnement et le plan de circulation sur le chemin de Bellerive, avec la pose d'une borne hydraulique à la hauteur de la plage de la Boralette (Sous-Repus), permettra également de limiter le parking sauvage et le transit de véhicules.

Les différents projets scolaires des écoles à Grandson et dans l'arrondissement scolaire vont de l'avant. A Concise, les travaux d'agrandissement du collège Henri-Dès se sont terminés à temps pour permettre la rentrée scolaire 2021. Même constat à Grandson avec le bâtiment BND (multi-usage) à Borné-Nau. L'ASIGE a maintenant sur le feu le projet de campus scolaire et sportif de Champagne.

Déjà mise durement à l'épreuve par une surcharge de travail due à la situation sanitaire, la PC se retrouve diminuée par l'absence prolongée du remplaçant du commandant, très atteint dans sa santé. Fort heureusement, l'engagement de chacun permet d'exécuter toutes les missions, même celles de contenir les graves inondations survenues au mois de juillet dernier et aider la population dans le besoin.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2021, le personnel du dicastère est composé de deux personnes (1,5 ETP) :

- Un assistant de sécurité publique (ASP) à 100%
- Une assistante de sécurité publique (ASP) à 50%

Les différentes tâches de la police administrative sont exécutées par deux assistants de sécurité publique (ASP).

Pour remédier à une absence de 4 mois d'un ASP pour raison de maladie, puis 2 mois pour le second ASP, la Municipalité a décidé d'engager une ASP à 50% en CDD pour une période de 4 mois afin de subvenir à différentes missions de terrain, comme les contrôles de stationnement et la délivrance de commandements de payer.

Réponses aux vœux de la Commission de gestion sur le rapport 2020

Vœux

Vœu 6.1: La CoGes félicite la Municipalité pour la mise en œuvre des mesures de mobilité prises (borne rétractable notamment) au niveau de la plage de la Boralette et encourage une action similaire au chemin du Lac comme le prévoit le PDCom.

La Municipalité a pris bonne note et poursuivra sa réflexion dans ce sens.

Vœu 6.2: La CoGes encourage la Municipalité à mettre sur pied des mesures de dissuasion de transit et de sécurisation de la rue Basse.

Les projets d'AggloY actuellement en cours d'étude ou de réalisation vont dans ce sens.

Vœu 6.3: La CoGes a constaté que les déplacements piétonniers dans le centre des Tuileries sont peu sécurisés (manque de visibilité), et notamment pour les enfants empruntant le chemin des Vergers pour se rendre au collège. La CoGes invite la Municipalité à prendre des mesures pour améliorer ce point.

La Municipalité a pris bonne note et poursuivra cette réflexion dans le cadre du projet de réaménagement du bourg des Tuileries, au travers du projet d'AggloY qui est en cours d'étude et qui tient compte de ces paramètres.

Vœu 6.4: La CoGes encourage la Municipalité à dresser un plan de gestion global des places de parc, de manière à connaître les besoins sur le territoire communal.

La Municipalité prend bonne note de ce vœu. Pour rappel, la mise en place du système de macarons a permis d'identifier les besoins en stationnement sur le bourg de Grandson.

Service de défense incendie et de secours

Missions et prestations

Missions

- Protection de la population au 1er échelon
- Défense incendie et de secours

Prestations

- Assurer la défense incendie et le secours, conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS)
- Sauvetage de personnes et animaux
- Lutte contre les inondations
- Interventions techniques diverses
- Veiller à la bonne application des normes de constructions destinées à prévenir les dangers d'incendie dans les bâtiments publics et scolaires

Points marquants en 2021

- Mise en service de l'extension de la caserne d'Yverdon-les-Bains et inauguration officielle en présence des autorités le 27 août 2021
- Cérémonie d'installation des autorités le 9 septembre 2021 à Yverdon-les-Bains
- Mise en service de l'extension de la caserne de Grandson

Le calendrier des travaux de construction du bâtiment multi-usages de Borné-Nau comprenant une extension de la caserne de Grandson a été mené à son terme. Sa mise en service est intervenue dans le courant du mois de septembre 2021.



Site DPS de Grandson (C1)

L'effectif du DPS Grandson au 31 décembre 2021 est de 32 personnes, soit deux de plus que le minimum recommandé par l'ECA pour un DPS de type "C", comme celui de Grandson. Il est composé de 3 officiers, 8 sous-officiers, 17 sapeurs et 4 recrues de 1ère année.

Dans la caserne de Grandson, située à Borné-Nau, sont stationnés cinq véhicules (un poids-lourd, deux mi-lourds, deux légers) et quatre remorques.

En 2021, il y a eu un total de 47 interventions pour le site DPS C1, dont 29 où il est intervenu seul. Cela représente une augmentation de 42% par rapport à 2020.

La répartition des alarmes s'est faite de la manière suivante :

- 15 incendies (3 feux d'appartement, 7 feux en plein air/poubelles, 2 feux de cabanon, 1 feu de véhicule, 1 feu de sous-sol, 1 feu de ferme), dont 8 à Grandson
- 2 pollutions, dont 2 à Grandson
- 10 alarmes automatiques, dont 5 à Grandson
- 9 inondations, dont 3 à Grandson
- 5 interventions techniques (prévention, chute de matériaux) dont 1 à Grandson
- 5 sauvetages dont 5 à Grandson
- 1 pionnier (premières mesures)

Téléthon

Malgré la pandémie, le SDIS et le DPS ont décidé de participer au Téléthon et une vingtaine de bénévoles ont été actifs sur la place du Château le 5 décembre 2021. Ces derniers ont récolté CHF 4'560.-



Police

Missions et prestations

Missions

- Ordre et tranquillité publique
- Lien avec la gendarmerie
- Gestion du cimetière
- Gestion des manifestations
- Gestion des macarons
- Gestion des objets trouvés/perdus
- Gestion des contraventions (suivi)
- Auditions diverses
- Établissements publics (LADB)
- Exécutions forcées d'expulsion
- Prévention (BPA)
- Task force COVID-19

Prestations

- Contrôle du stationnement
- Inforadar
- Naturalisations
- Manifestations
- Signalisation
- Contrat de prestations (4 communes)
- Notifications
- Patrouilles générales
- Inhumations (cérémonies, tombes, columbarium)
- Contrôle LADB et application des directives fédérales (COVID-19)

Points marquants en 2021

- Suivi et mise en service du système de vidéo-surveillance autour des périmètres scolaires et au chemin du Lac
- Suivi des travaux et mise en service des zones de stationnement sur le chemin de Bellerive et installation d'une borne rétractable à hauteur de la plage de la Boralette.

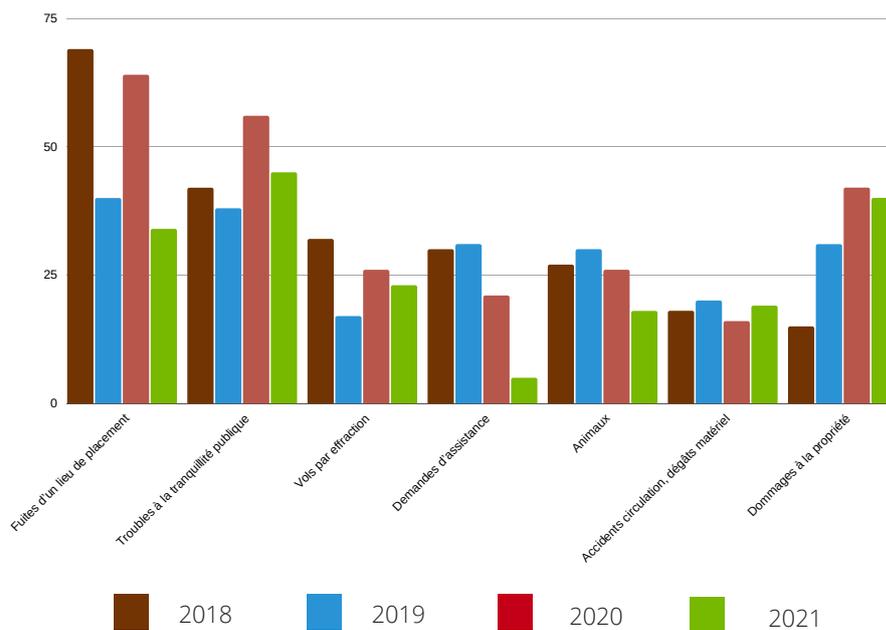
Synthèse des activités

Gendarmerie

L'organisation du poste de gendarmerie n'a pas changé au cours de l'année 2021, il est composé de 5 ETP.

Une rencontre entre le chef du poste et le délégué municipal a lieu mensuellement. En cas de besoin, les rencontres ont lieu à des intervalles plus rapprochés. Lors de ces rencontres, il est discuté des diverses actions de la gendarmerie entreprises sur le territoire communal et tous les événements (délits, effractions, accidents, disparitions, arrestations, etc.) sont détaillés un à un.

Le nombre d'événements est en baisse par rapport à l'année précédente, soit 569 contre 654 en 2020. Ci-dessous, une comparaison des quelques événements majeurs par rapport aux deux années précédentes :



Police administrative

Les activités des ASP dans les autres localités, au terme de cette année, présentent un total de 139,75 heures de présence sur les communes de Montagny-près-Yverdon (90,5 heures), de Valeyres-sous-Montagny (32 heures), de Fontaines-sur-Grandson (0 heure) et de Concise (17,25 heures).

Depuis le 1er janvier 2021, les ASP, à la demande de la commune de Concise, ont mis en place et légalisé le nouveau régime de stationnement dans cette localité. La présence sera plus accrue en 2022.

En 2021, l'inforadar (radar sympathique) a été placé à 22 endroits différents sur le territoire communal, pour une dizaine de jours consécutifs.

Pour les contrôles de stationnements, ce sont 633 contraventions qui ont été délivrées. Quant aux ordonnances pénales, qui englobent les infractions aux divers règlements communaux, il y en a eu 106. 184 contraventions sont parties en rappels et 74 de ces dernières ont été converties en ordonnances pénales et 11 en sommations de payer avant poursuites.

Nous avons enregistré :

- 25 inhumations, soit en tombe à la ligne, en tombe cinéraire, au Columbarium ou au Jardin du Souvenir, ce qui représente environ 4% de plus que l'année précédente.
- Malgré la pandémie, 37 dossiers de manifestations ont été traités, ce qui représente une baisse d'environ 25% par rapport à l'année passée.
- 8 dossiers traités en Commission de police, principalement pour des oppositions à des contraventions.
- 142 macarons de stationnement dans les différentes zones ont été délivrés. L'augmentation est due principalement avec les nouvelles zones dans le secteur de Clos-Samuel et des Colombaires.
- 450 actes de poursuites reçus en vue de notification, ce qui représente une augmentation d'environ 35%.
- 17 objets trouvés, 17 vélos récupérés, 1 voiture abandonnée sur la voie publique. En ce qui concerne les vélos retrouvés des années précédentes, ce sont près de 70 cycles qui ont été remis à une association afin d'être recyclés.

Le secteur de la police administrative gère également plus d'une quinzaine de patrouilleurs scolaires aux abords des écoles sur le territoire communal.

Protection civile et militaire PCI

Missions et prestations

Missions

- Protection de la population au 2e échelon
- Appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires
- Assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes
- Protéger les biens culturels
- Effectuer des travaux de remise en état

Prestations

- Sauvetage de personnes
- Gestion de trafic routier
- Gestion d'un état-major
- Radioprotection
- Transmissions
- Vérification de l'état des abris privés
- Interventions en faveur de la collectivité

Points marquants en 2021

- Cérémonie d'installation des autorités le 26 août 2021 à Yvonand
- Prolongation de l'engagement COVID de 2020 sur 2021, avec 3921 jours de service
- Engagement d'urgence en juillet pour les inondations à Yverdon, avec 315 jours de service
- Deux délestages autoroutiers dont un au centre de Grandson (14 juin) et un second dans le secteur Yverdon – Estavayer (accident mortel dans le tunnel de Pomy, 14 octobre)
- Reprise de l'engagement COVID sur la période de Noël 21-22 avec 116 jours de service
- Une seule Intervention en faveur de la collectivité (IFC), un triathlon réduit, avec 38 jours de service
- Deux cours en cp annulés au profit des engagements COVID, mais les CR représentent tout de même 2561 jours de service

Synthèse des activités

ORPC Jura Nord vaudois

Le Conseil intercommunal de l'ORPC Nord vaudois a siégé 3 fois (11 mai pour le budget, le 26 août pour l'installation/assermentation et le 21 septembre pour le budget). Le rapport de bataillon a été annulé, ainsi que toutes les activités publiques (visites, portes ouvertes, etc...) en raison de la crise sanitaire.

Quelques chiffres au 31.12.2021 :

- 7 professionnels
- 2 stages en entreprise temporaire (mesures du chômage, PET),
- 656 miliciens
- 97 membres de la formation d'intervention régionale, mobilisable dans l'heure
- 6 compagnies
- 3 postes de commandement (L'Abbaye, Orbe et Yverdon-les-Bains)
- 2277 convocations envoyées
- 534 ajournements de service accordés
- 79 procédures disciplinaires, dont 10 avertissements et 40 dénonciations au ministère public
- 1400 abris privés contrôlés
- 7831 jours de service effectués par nos astreints
- 31 cours de répétition, 2561 jours de service
- 1 manifestations, 38 jours de service
- 86 spécialistes et cadres formés à Gollion et Schwarzenburg, 675 jours de service

Ecoles

Missions et prestation

Missions

- Les différentes missions liées à l'école obligatoire ont été déléguées à l'ASIGE, Association scolaire intercommunale de Grandson et environs.
- Le dicastère accompagne l'ASIGE afin de créer de bonnes conditions d'apprentissage, l'instauration d'un bon climat éducatif et le développement d'un environnement adéquat.

Prestation

- Mise à disposition de bâtiments et divers espaces pour les activités scolaires et parascolaires

Points marquants en 2021

- Cérémonie d'installation des autorités le 1er septembre à Montagny-près-Yverdon.
- Nomination du président de l'association, de deux nouveaux membres et du président du CoDir en remplacement de la présidente démissionnaire.
- Mise en service pour la rentrée scolaire du bâtiment multi-usages de Borné-Nau, Borné-Nau D comprenant, pour la partie scolaire, trois classes spéciales (ATM-activités de travaux manuels-bois, métal et cuisine), cinq classes de secondaires, une salle de conférence et l'économat pour l'arrondissement scolaire.
- Mise en service de l'extension du bâtiment scolaire Henri-Dès à Concise comprenant deux salles de classe, une salle des maîtres, une salle d'accueil/conférence, une infirmerie et un bureau du doyen.
- Développement du projet de l'ASIGE d'un campus scolaire et sportif à Champagne

Synthèse des activités

La commune de Grandson a délégué ses compétences en matière de gestion scolaire à l'Association scolaire intercommunale Grandson et environs (ASIGE) qui comprend 18 communes.

Le Comité directeur de l'ASIGE se réunit en moyenne toutes les semaines au collège de Borné-Nau A à Grandson pour assurer la gestion de l'arrondissement scolaire et traiter les différentes demandes de la direction de l'établissement scolaire, des enseignants, des parents et des communes membres. Pour la rentrée 2021, il y a eu 1424 élèves (714 élèves 1 à 6P, 301 élèves 7 et 8P et 409 secondaires) qui ont été répartis dans 86 classes de 31 bâtiments scolaires sur 11 communes différentes. 1000 élèves sont transportés 4 fois par jour. A noter que depuis le 1er septembre 2021, le CoDir est enfin au complet.

Le Conseil intercommunal a siégé le 16 juin 2021 à Tévenon, le 6 octobre 2021 à Provence et le 8 décembre 2021 à Concise. Le Président de l'Association a donné sa démission le 7 octobre et le poste est toujours vacant.

Travaux et environnement



Préambule municipal

La prise de fonction d'un nouveau municipal à la tête d'un dicastère fort de 16 personnes, en charge de missions aussi diverses que l'entretien du réseau routier, le service hivernal, la collecte des déchets, ou encore le nettoyage et l'entretien des espaces verts, cimetière et autres terrains de sport, n'est a priori pas chose aisée. En l'occurrence, elle a été grandement facilitée par la qualité des structures et des personnes en place : le municipal en charge a hérité d'un Service Travaux et environnement très efficace et performant, qui a accompagné avec bienveillance ses premiers pas dans l'exécutif communal. Cette prise de fonction a également pu bénéficier de mises à niveau fort utiles en ce début de législature, par le biais de formations proposées par le Canton, certaines assez générales (fonctionnement des exécutifs communaux), d'autres plus spécifiques (gestion des déchets, gestion des espaces verts).

A côté des missions classiquement dévolues au dicastère Travaux et environnement, plusieurs des actions entreprises par le service en 2021 visaient à apporter des réponses aux défis environnementaux auxquels notre commune, comme toutes les collectivités publiques, est confrontée aujourd'hui (crise climatique et déclin de la biodiversité). C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'engagement municipal au sein du Conseil d'administration de la STRID (et en particulier de sa commission stratégique), le soutien du service à plusieurs initiatives en faveur de la biodiversité en ville (p. ex. poses de nichoirs à hirondelles et martinets, arrachages de plantes invasives, remplacements de haies de lauriers), et les engagements municipaux en faveur du climat et de la biodiversité (mise en place d'un PECC pour accompagner notre commune dans la transition énergétique, signature de la Charte des talus de route visant à une gestion différenciée des espaces verts).

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2021, le personnel du dicastère Travaux et environnement est composé de 16 personnes, y compris les apprentis (14.25 ETP) :

Service Travaux et environnement

- 1 chef de service à 100% (dont 40% affecté au Service Réseaux et énergie)
- 1 adjoint au chef de service (fontainier) à 100% (dont 60% affecté au Service Réseaux et énergie)
- 8 employés à 100%
- 2 employés à 80%
- 2 employés à 50%
- 1 apprenti agent d'exploitation CFC à 100 % (1.5 jour de cours / semaine)
- 0 missions type CGPI en cours
- 1 employée administrative à 42.5% (partagée et engagée à 85% au Service Urbanisme et mobilité)

Dans l'effectif susmentionné, il n'est pas tenu compte du personnel auxiliaire non-soumis au règlement du personnel communal.

Les mouvements suivants ont été constatés en 2021 :

- Un collaborateur dédié au nettoyage urbain à 100% a fait valoir son droit à la retraite et a été remplacé au 1er juin.
- Un apprenti a obtenu son CFC et est parti.
- Un technicien GC a été engagé en soutien à 80% dès le 1er octobre 2021. Il permet au chef de service et à son adjoint de libérer du temps rétribué à l'ACRG et à l'AIERG. Expert en la matière, il a naturellement repris la gestion de l'éclairage public à 20%.
- Départ officiel à la retraite de l'exploitant de STEP après 30 ans de service.

Réponses aux vœux et à l'observation de la Commission de gestion sur le rapport 2020

L'année 2020 a été compliquée pour le Service Travaux et environnement, tant à cause de la pandémie que de la maladie de M. Dominique Willer. Les affaires courantes n'ont pas forcément été trop perturbées par les deux éléments précités, mais ceux-ci ont entravé la mise sur pied de nouveaux projets et mesures, notamment l'amélioration de la collecte de déchets aux Tuileries, demandée par la CoGes 2020.

Voeux

Voeu 7.1: La CoGes invite la Municipalité à mettre en valeur les bordures de route, notamment en les végétalisant, quand cela est possible.

La Municipalité est en parfait accord avec ce voeu.

Voeu 7.2: La CoGes incite la Municipalité à végétaliser davantage le cimetière, de manière à amener un peu plus d'ombre et de couleur dans cet endroit.

Comme indiqué en commission, un aménagement est en phase de réalisation dans la partie centrale du cimetière récemment désaffectée, répondant en partie au vœu formulé. Les autres secteurs doivent rester libres de plantations d'arbres pour garantir les capacités d'accueil.

Observation

Observation 7.1 : La CoGes demande à la Municipalité de trouver un emplacement pour la mini-déchetterie aux Tuileries.

Le projet est à l'étude. Malheureusement, à ce jour, les quelques emplacements envisagés n'ont pour l'heure pas satisfait notamment les critères d'accessibilité tant pour la population que pour les services en charge de l'évacuation des déchets. Pour rappel, il existe déjà un point de collecte aux Tuileries (verre, déchets ménagers et déchets verts, vêtements).



Voirie

Missions et prestations

Missions

- Veiller à l'entretien et au renouvellement du réseau routier et assurer le service hivernal
- Assister les spécialistes pour les tâches liées à la signalisation (police et pompiers)
- Exécuter les tâches de nettoyage du domaine public
- Soutenir les sociétés locales dans leurs manifestations

Prestations

- Entretien routier
- Nettoyage des espaces publics
- Service hivernal
- Manifestations
- Entretien du parc de véhicules
- Gestion de projet

Points marquants en 2021

- Projet d'agrandissement de la voirie
- Réalisation des places de parc et réaménagement du chemin de Bellerive
- Crue du lac
- Pose du tapis final de la route de desserte de Borné-Nau et ruelle de Couvaloup

Synthèse des activités

Projet d'agrandissement de la voirie

Le projet abouti d'agrandissement et de réaménagement des locaux de la voirie a été présenté et validé à l'unanimité par le Conseil communal le 17 juin par le biais du préavis 641-21. Le projet a ensuite été soumis à l'enquête publique du 2.12 au 31.10.2021, la procédure n'a pas soulevé d'opposition. Le planning a été pour le moment respecté et le début des travaux est toujours prévu pour l'été 2022.



Réalisation des places de parc et réaménagement du chemin de Bellerive

Longtemps bloqué par une série d'oppositions de la part des riverains, le projet a été passablement adapté et a pu faire l'objet d'un appel d'offres aux entreprises en mars et les travaux se sont déroulés à satisfaction en juin et juillet. Les plantations et la pose du mobilier urbain auront lieu lors de l'hiver 2022. Le bilan des quelques mois d'utilisation de cet aménagement en 2021, y compris la mise en fonction de la borne amovible de la Boralette, est jugé positif, le parking sauvage ainsi que le transit à travers le secteur de Sous-Repuis ont significativement diminué.



Gestion des conséquences de la crue du lac



La crue du lac du mois de juillet qui a connu son apogée le 18 juillet a principalement engendré de lourdes opérations de nettoyage et quelques travaux de réfection de routes. Des bennes ont été mises à disposition des campeurs afin qu'ils puissent évacuer les objets détruits et des tournées de ramassage ont été organisées pour les habitants de Sous-Repuis afin de collecter tous les divers objets, mais principalement le bois flottant, que la crue a laissés en se retirant.

Pose du tapis final de la route de desserte de Borné-Nau et ruelle de Couvaloup

La pose du tapis final de la nouvelle route de desserte, nommée officiellement chemin Clos-Samuel, était mise en attente de la fin des travaux du CSR et du bâtiment multi-usages. Il a été posé le 20 octobre 2021.



Déchetterie intercommunale et collecte des déchets urbains

Missions et prestations

Missions

- Organisation des collectes des déchets urbains
- Offrir un service de déchetterie intercommunale

Prestations

- Ramassage des déchets urbains
- Déchetterie intercommunale
- Déchetterie mobile
- Déchetterie porte à porte

Points marquants en 2021

- Participation à 2 éditions du plogging
- Mise en place de la collecte du sagex à la déchetterie
- Atteinte de l'objectif cantonal de recyclage à la déchetterie
- Intégration de la place de collecte du Grandsonnet

Synthèse des activités

Ploggings

Deux éditions ont pu être organisées par les initiants en dates des 1er mai et 2 octobre avec le soutien logistique du Service Travaux et environnement. Comme d'habitude, ce sont environ 300 kilos de déchets qui ont pu être récoltés sur tout le territoire communal par des bénévoles lors des deux éditions.

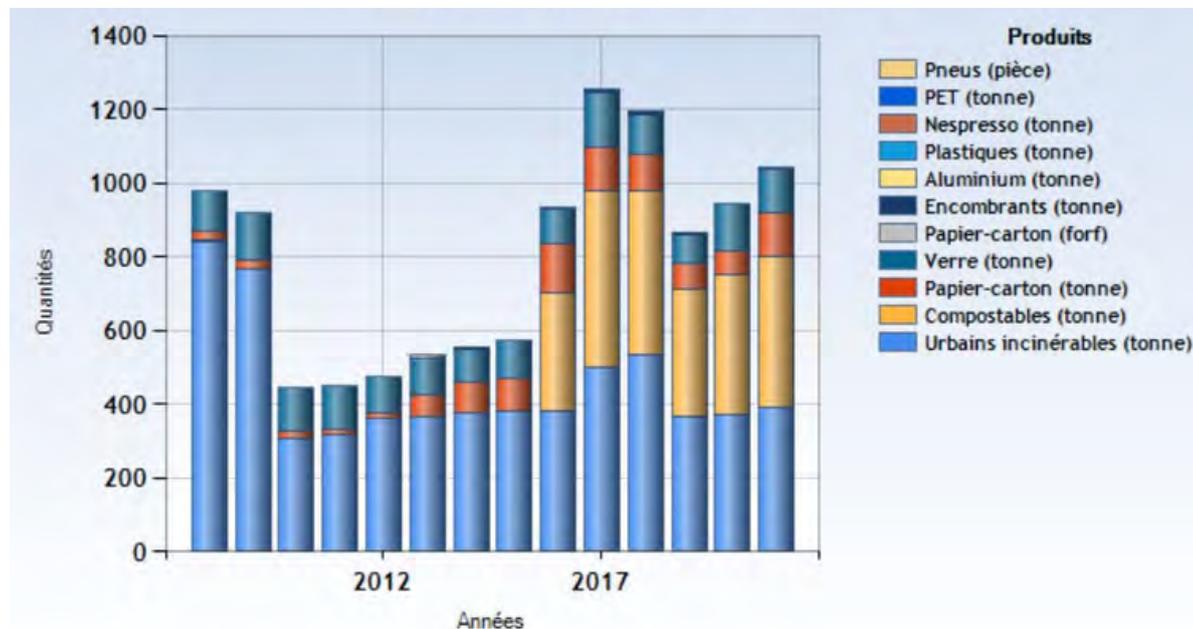


Déchetterie

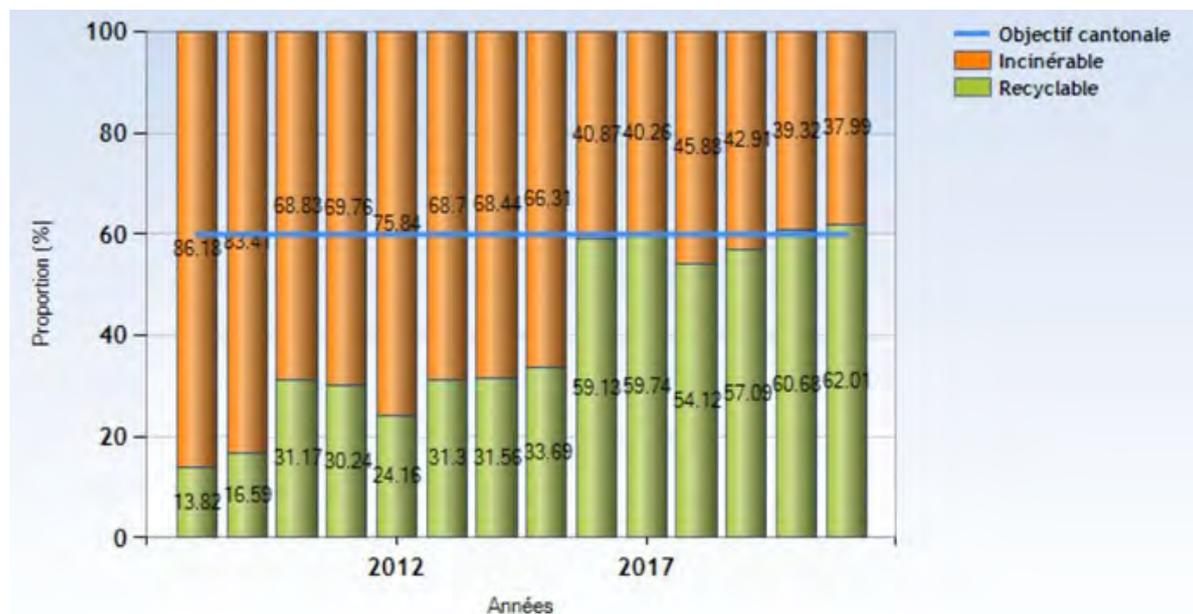
La collecte du sagex a été introduite à la déchetterie depuis le mois de mai. Durant ces 8 mois, ce ne sont pas moins de 38 m3 de polystyrène qui ont pu être récoltés.

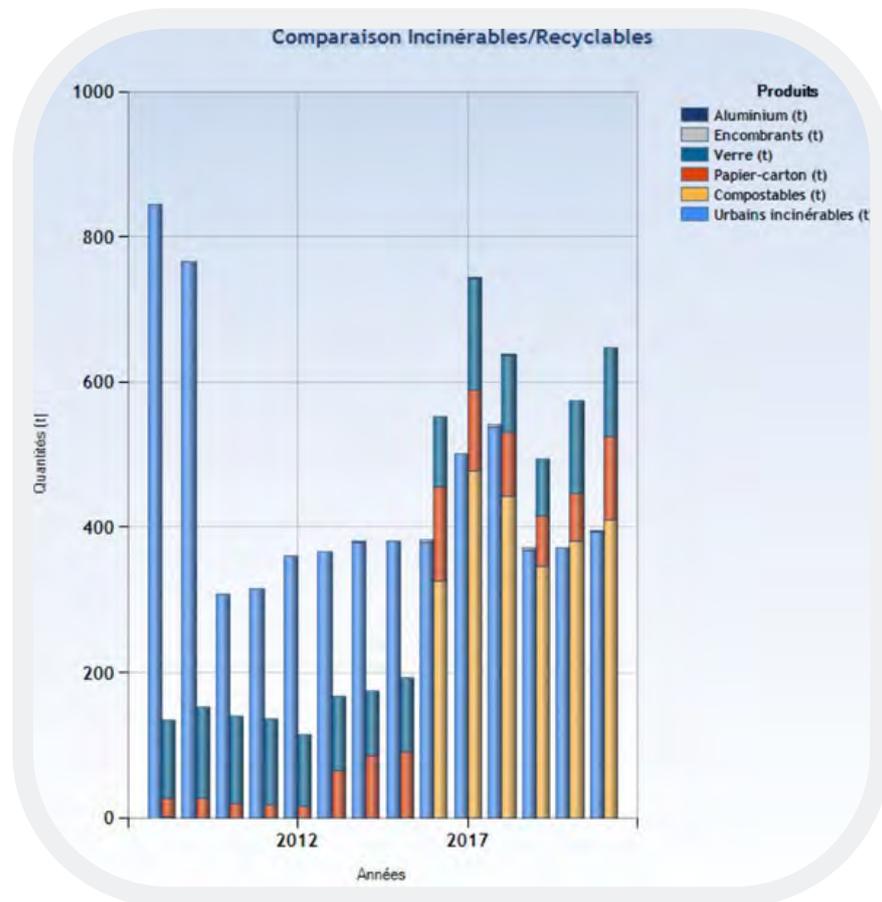
Les diagrammes ci-dessous indiquent que Grandson a atteint l'objectif cantonal qui vise 60% de taux de recyclage.

Comparaison des quantités par années



Proportion des quantités recyclées (%)





Intégration de la place de collecte du Grandsonnet

Cette place de collecte jusqu'ici peu avenante a été dotée d'un aménagement de bois qui lui permet une intégration agréable à l'arrière de la ville ancienne.



Environnement, espaces verts et cimetière

Mission et prestations

Mission

- Entretien et développer les espaces verts, y compris les places de jeux et le cimetière

Prestations

- Cimetière
- Assistance aux cérémonies funéraires
- Espaces verts, parcs et promenades
- Entretien des terrains de football

Points marquants en 2021

- Mise en place des principes d'entretien différencié des espaces verts et communication inhérente
- Promotion de la nature en ville - Installation de nichoirs
- FCGT - Travaux de mise en conformité des terrains B et C
- Travaux d'aménagement de la place du cimetière
- Participation à l'action l'aiMant Rose – massif de tulipes

Synthèse des activités

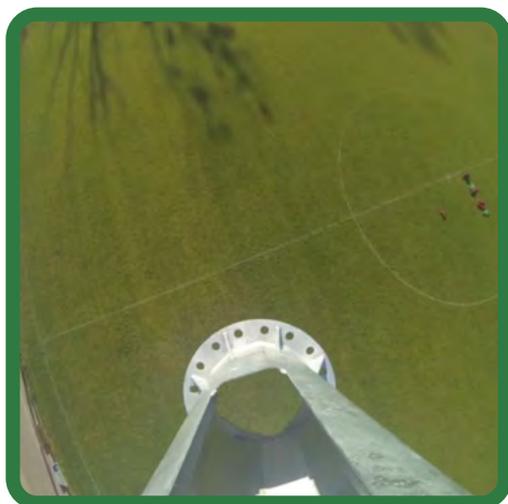
Mise en place des principes d'entretien différencié des espaces verts et communication inhérente

En signant la Charte des talus de route, la commune s'est engagée à mettre progressivement en place une politique d'entretien différencié des espaces verts et des bords de route. Les mesures à prendre incluent un renoncement complet aux produits phytosanitaires, une lutte active contre les plantes invasives, et une gestion des zones herbeuses qui laisse sa place à la biodiversité (fauches tardives, zones refuges pour la faune et la flore). Dans cette optique, le service a déjà procédé au remplacement de haies de lauriers par des haies vives indigènes (parcelles 332 et DP119 ; Pierre-à-Toffey), à l'arrachage de sumacs invasifs (parcelle DP12 ; route de Fiez), et mené des campagnes d'arrachages de vergerettes (parcelles 113, 235 et 252, Coteau derrière les remparts). Ces mesures seront poursuivies, et s'accompagneront d'une communication active visant à faciliter leur acceptation publique.



Promotion de la nature en ville

Dans le but de favoriser la nature en ville, le service a également relayé auprès des citoyens une campagne de l'Alliance vaudoise pour la nature visant à remplacer les haies de lauriers, malheureusement trop fréquentes dans les jardins privés, par des haies vives indigènes. Nous avons également obtenu un subside cantonal qui a permis d'installer 34 nichoirs à hirondelles de fenêtre et 28 nichoirs à martinets sur divers bâtiments communaux et privés. Ces nichoirs ont été fabriqués localement (notamment par la fondation Bartimée), et nous avons profité de la nacelle louée pour les décorations de Noël pour les poser. Cette opération pourra être renouvelée l'année prochaine en fonction du succès rencontré par ces nichoirs.



FCGT - Travaux de mise en conformité des terrains B et C

Objet du préavis 616-19, les travaux de mise en conformité et d'éclairage des terrains B et C ont démarré en février jusqu'en mai. Vu la reprise de la saison et différents retards dus à la pandémie et à la pénurie de matières premières, les derniers pare-ballons seront posés début 2022. Les 3 terrains sont donc aujourd'hui de dimensions et d'éclairages homologués par l'ACVF. De plus, un arrosage automatique a pu être intégré au projet et est en fonction sur le terrain B. Le moment clé s'est déroulé le 1er avril lorsque les nouveaux mâts ont été installés par hélicoptère.

Travaux d'aménagement de la place du cimetière

Ces opérations de réaménagement entamées en 2020 suite à la désaffectation d'une partie du cimetière sont aujourd'hui terminées. Réalisée par le service, une allée mène à une nouvelle place élégante, elle propose deux bancs et une fontaine à l'attention des visiteurs.



Démarrage du Plan énergie et climat pour les communes

En sus des missions spécifiquement dévolues à leurs dicastères, les municipaux en charge des Travaux et environnement (N.Perrin) et Réseaux et énergies (E. Perrin) ont initié les démarches de la Municipalité en vue de l'adoption d'un PECC (Plan énergie et climat pour les communes). Ce programme du Canton vise à soutenir les petites et moyennes communes dans leur transition énergétique et leurs réponses aux changements climatiques. Dans la pratique, la démarche consistera d'abord à établir des bilans énergie et CO2 pour le territoire et l'administration communale et à rédiger un document d'intentions qui identifie une série d'actions concrètes. Ces actions seront ensuite mises œuvre au cours de la législature, avec un suivi annuel du Canton (Bureau de la durabilité). Nous serons accompagnés dans cette démarche par un mandataire externe (CSD Ingénieurs), co-financé par le Canton. Le Conseil communal sera régulièrement informé des progrès de ce PECC.



